La Minerve

68ème ANNÉE. MONTRÉAL, MARDI, 28 JANVIER 1896. No 117.

Lisez
Les certificats
Publies
En faveur de
Hood's Sarsaparilla
Ils ne sont pas
Achetes, mais sont des
Declarations Volontaires
De gens croyables
Etablissant que
Hood's Sarsaparilla
Est speciale
En soi et
A un
Merite absolu.
Hood's Sarsaparilla
Purifie le sang
Cree un appetit et
Renforcit les faibles.
Soyez surs d'avoir la
HOOD et la
HOOD seulement
Parce que
HOOD'S
Sarsaparilla
CUERIT

Hood's Pilles purgatives : tous les maux du foie, la bile, la jaunisse, l'indigestion et le mal de tête. 25 cents.

N. Léveillé
MARCHAND-TAILLEUR
Employé pendant 15 ans à la maison L. G. de l'honorable
1351 rue St-Laurent, Montréal
Nouveaux draps : draps, meltons, tweeds Irlandais, anglais et écossais pour costumes ou habillements d'automne et d'hiver. Venez voir.

BOIS
A. L. BARLOW, 467 Craig
CHARBON

FRS MARTINEAU
Marchand de Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis, Huile de charbon, Vitres, Matériaux généraux pour la construction, Tuyaux en grès, Ciment, TAPISSERIE NOUVELLE, grand choix, etc., etc.
Nos 1379, 1381, 1383 et 1385
Rue Ste-Catherine.

Steamers de la Malle Royale de la
LIGNE ALLAN
Départ prévu dont la date peut être changée 1896
Service de la Malle Royale entre Liverpool Halifax et Portland

De Liverpool	Vapeurs	De Portland	De Halifax
21 nov	Laurentian	12 déc.	14 déc.
5 déc	Mongolian	26 déc.	28 déc.
19 déc	Numidian	9 jan.	11 jan.
2 jan	Laurentian	23 jan.	25 jan.
16 jan	Mongolian	6 fév.	8 fév
30 jan	Numidian	20 fév.	22 fev.

Les salons et les cabines sont situés au centre du vaisseau, où le mouvement de tangage se fait le moins sentir. Les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des voyageurs à toute heure de la nuit. Les salles de musique et le fumoir sont sur le tillac.
Les salons et les cabines sont chauffés à la vapeur.
Prix du passage—Cabine, $50 en montant. Une réduction de 10 pour cent est faite sur les billets aller et retour, excepté sur les prix de passages de quarante réduits.
Cabine de seconde classe—A ou de Liverpool, Londres, Belfast ou Derry, $35, aller et retour $65.
Entrepont—De Portland ou d'Halifax à Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, y compris le nécessaire durant le voyage, $24.50. Paris $27.50. Havre, Anvers, Rotterdam ou Hambourg, $25.
Service de Glasgow, Londonderry et New-York
Ci-devant de la ligne des steamers de l'état, Depuis de la nouvelle jetée, W. 21e street, New-York.

De Glasgow	Vapeurs	De New-York
16 nov	Pomeranian	5 déc.
30 nov	Sarmatian	19 déc.
12 déc	*State of Nebraska	2 jan. 11.00 am.
26 déc	Pomeranian	16 jan.
9 jan	Sarmatian	30 jan.
23 jan	*State of Nebraska	12 fev. 10.00 am.
	*Dernier départ de la saison.	

*Les vapeurs State of California et State of Nebraska sont éclairés à l'électricité et possèdent les meilleures commodités pour toutes les classes de passagers. Les autres vapeurs ne transportent pas de passagers à leurs voyage vers l'est.
Taux : Première cabine, de $40 à $60. Seconde cabine, $30. Entrepont pour Glasgow, Belfast, Derry ou Liverpool, $24.50, le Havre $25, Paris $27.50.
Tout ce qui est nécessaire aux passagers d'entrepont fournit gratuitement.
Pour le fret, passage ou autres informations, s'adresser à tout agent autorisé ou à
H. et A. ALLAN, 22 rue State, Boston, et 25 rue Commune, Montréal. AUSTIN, BALDWIN & CIE, 55 Broadway, New-York.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
Et après lundi, le 7 octobre 1895, les trains de ce chemin de fer feront le service tous les jours (les dimanches exceptés), comme suit :

Quittant Montréal par le chemin de fer du Grand-Tronc de la rive Nord-ouest	7.50
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la rive de la rue Windsor	20.05
Quittant Lévis	14.30
Arrive à la Rivière du Loup	17.30
de Trois Pistoles	18.50
de Rimouski	20.20
de Sainte-Flavie	21.00
de Petit Métis	21.45
de Campbellton	24.30
de Dalhousie	1.20
de Bathurst	2.50
de Newcastle	4.00
de Moncton	6.30 16.35
de Saint-Jean, N. B.	10.30 13.50
de Halifax	13.30 23.35

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanches.
Les wagons-coulet, wagons-lits et autres wagons du train de Halifax qui partent de Montréal à 7.30, vont jusqu'à Halifax, sans correspondance.
Les trains du chemin de fer intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui font le service entre Montréal et Halifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.
On peut se procurer des billets de parcours complet, par Chemin de fer ou bateaux, à tous les points d'arrêt, dans le Bas du Fleuve Saint-Laurent et dans les Provinces Maritimes.
Pour billets et tous renseignements relatifs aux prix de passage, au fret, aux arrangements des trains, etc., adressez-vous à
C. W. ROBINSON
Agent du Fret et des Passagers de l'Est
136 Rue Saint-Jacques, Montréal
D. POTTINGER,
Gérant-Général
Chemin de Fer Intercolonial
Moncton, N.-B., 7 octobre 1895.

SOMMAIRE

1ère PAGE
Courrier politique
Parlement Fédéral
Dernières Dépêches
Revue commerciale
Température

2e PAGE
La trahison libérale.
Propagande agricole.
Lettre de Rome.
Bulletin financier.

3e PAGE
Feuilleton : Maison Giniel
Chronique littéraire.

4e PAGE
Pensée du jour
Au jour le jour
Chronique de la ville et faits divers

Courrier Politique

Ottawa, 7.

La séance de la Chambre aujourd'hui, n'a présenté aucun intérêt, c'était un "*private members day*, c'est à dire un jour consacré aux motions, interpellations et bills des simples députés. Le feuilleton des ordres ne contenait rien qui fut de nature à provoquer une discussion intéressante ou à créer un peu d'animation dans la Chambre.

Les libéraux, toutefois, ont recommencé leurs assauts contre le tarif et leurs attaques contre sir Charles Tupper. On dirait que ces braves se hâtent de profiter de l'absence du vieux lutteur dont ils ont une peur mortelle, pour déverser contre lui le trop plein de leur dépit. Sir Charles ne s'en porte pas plus mal, au contraire.

Quant au tarif, le parti conservateur est bien décidé à lui garder le principe qui en fait la base, la protection, et il ne permettra pas qu'on détruise l'œuvre des dix-sept dernières années. Aussi a-t-il repoussé la proposition de M. McMillan tendant à l'admission en franchise des instruments aratoires, de même qu'il repoussera le bill de M. McMillan pour abolir les droits sur le blé d'Inde.

L'élection de Charlevoix et le budget de 1896-97 offraient plus d'intérêt que les discussions terre à terre de la Chambre.

LE BUDGET DE 1896-97.

Le budget de 1896-97 présente une augmentation dans les dépenses ordinaires et une diminution dans les dépenses au compte du capital comparé à celui de 1895-96. Le budget de cette dernière année avait été fait excessivement bas, à cause de la crise qui sévissait. Des dépenses sont devenues nécessaires et le gouvernement n'a pas cru devoir s'y refuser, maintenant que les revenus augmentent et que les finances reprennent leur état normal.

Les dépenses à même le fond consolidé du revenu ou dépenses ordinaires pour 1896-97 sont estimées à $38,308,504. C'est une augmentation de $1,316,584 sur le budget de 1896, mais à peu près le même chiffre qu'en 1894-95 où les dépenses furent de $38,517,152.

Les dépenses à compte du capital sont comme suit :

En 1894-95	$3,193,461
En 1895-96	$4,408,952
En 1895-96	$2,922,133

Voici un résumé du budget 1896-97:

Dette publique (y compris fonds d'amortissement) $12,982,989.
Frais de gestion $165,400.
Gouvernement civil $1,449,105.
Administration de la justice $773,577.
Police $22,000.
Pénitenciers $481,900.
Législation $754,245.
Arts, agriculture et statistique $190,750.
Quarantaine $70,000.
Immigration $130,000.
Pensions, $86,909.
Mises à la retraite, $310,240.
Milice, $1,478,600.
Chemins de fer et canaux, $183,697
Travaux publics, $1,576,000.
Subventions postales et subventions aux paquebots, $491,900.
Service par voie de mer et dans les eaux intérieures, $170,900.
Phares et service côtier, $481,510.
Institutions scientifiques, $85,150.
Hôpitaux de la marine et marins malades et sans ressources, $39,000.
Inspections des bateaux à vapeur, $27,300.
Pêcheries, $425,500.
Contrôle des compagnies d'assurances, $11,500.
Subventions aux provinces, $4,236,000.
Commission géologique, $67,000.
Sauvages, $974 851.
Police à cheval du Nord-Ouest, $530,000.
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, $311,359.
Divers, $145,989.

PERCEPTION DU REVENU

Douanes, $899 380.
Accise, $468,681.
Inspection et mesurage du bois, $17,700.
Poids et mesures, inspection du gaz et de l'électricité, $100,950.
Inspection des denrées, $3,000.
Falsification des substances alimentaires, $25,000.
Menus revenus, $1,605.
Chemins de fer et canaux, $4,956,920.
Travaux publics, $179,400.
Postes, $3,766,415
Commerce, $19,100.
Terres fédérales $117,022.
Total imputable au fonds consolidé, $38,308,548.
Rachat de la dette, $103 633.
Chemins de fer et canaux (capital), $2,658,500.
Travaux publics (capital), $85,000
Terres fédérales (capital), $75,000
Total imptuable au capital $2,922,133.
Grand total $41, 230,681
Les principales augmentations sont les suivantes. Dette publique $250,983.
Fonds de retraite $37,000.
[illegible] $372,713
Chemins et canaux $80 540.
Travaux publics $247 270
Phares et service côtier $23,640
Service géologique $22,000.
Indiens $80,263.
Police à cheval $30,000.
Douanes $25,095.
Postes $240,780.
Dans les dépenses à compte du capital, il y a une augmentation de $131,080 pour les chemins de fer et une diminution de $1. 617 906 pour le rachat de la dette.
Les dépenses totales montent à $41, 230,618, contre $41,400,013 en 1895-96 et $41,710,613 en 1894-95.

REORGANISATION DE LA MILICE

Le budget de la milice présente une augmentation importante de $372,716. Cela était prévu, et il est certain que des sommes considérables seront encore demandées au Parlement pour continuer cette œuvre que les deux partis politiques approuvent.

Dans le budget de 1897 on trouve $85,000 soit $5,000 de plus qu'en 1896 pour 12 jours de manœuvres de toute l'artillerie de garnison, l'infanterie de ville et les compagnies indépendantes. On trouve encore $237,000 pour les corps d'artillerie et du génie, les batteries de compagnies, tous les corps ruraux d'infanterie.

L'article rations, fourrages et dépenses des camps, est de $69,500, et les transports des officiers, chevaux, équipements, etc., sont estimés à $50,000. L'augmentation pour les dépenses des camps est de $366,500.

Il y a également augmentation de $35,000 pour l'équipement des miliciens.

D'un autre côté, on sait que le gouvernement négocie en Angleterre l'achat de 40,000 carabines par l'entremise du colonel Lake, qui est aussi chargé de s'entendre avec le gouvernement impérial sur les mesures à prendre pour la défense du Canada.

L'ELECTION DE CHARLEVOIX

Le résultat de l'élection de Charlevoix était attendu avec impatience ce soir, et les bureaux de la compagnie de télégraphe G. N. W. étaient entourés de politiciens anxieux d'avoir des nouvelles.

Les libéraux jubilent, et leur joie part surtout de ce que la lettre de Mgr Labrecque ne leur a pas fait perdre l'élection. Plus d'un député libéral hésiterait à répéter en public ce qu'il disait ce soir contre les évêques et le clergé en général, à la plus grande satisfaction de ses auditeurs protestants.

Un membre important du parti conservateur me donnait comme suit ses impressions sur le résultat de la lutte :

"Nous n'avons pas raison d'être mécontents. M. Simard avait été élu comme libéral par 307 voix de majorité contre M. Cimon qui, cette fois, a gagné un bon nombre de voix.

Un autre caractère remarquable de cette élection est que les deux candidats se sont engagés à appuyer la loi réparatrice. Enfin, nous avons une nouvelle preuve que l'épiscopat fait de ce cette question des écoles une question primordiale.

Si la lettre de Mgr Labrecque était arrivée plus tôt et surtout si la rédaction de cette lettre n'avait pas permis à M. Angers de prendre un engagement plus ou moins formel, le résultat aurait été tout autre.

Aux élections générales, si les libéraux maintiennent leur ligne de conduite actuelle, ils ne pourront même plus jouir du bénéfice du doute et c'est là que nous les attendons.

ENCORE M. TARTE

Cette élection de Charlevoix a été pour M. Tarte l'occasion d'un nouvel aplatissement devant les ultra-protestants. Non content de faire son possible pour empêcher l'adoption de la loi réparatrice, le voilà qui stimule l'opposition des ultra-protestants à cet acte de justice. En ce moment où tout leur sert de prétexte pour combattre la loi réparatrice, il a le triste courage de venir dénoncer l'intervention bien modérée des évêques dans une question où la religion est intéressée au plus haut degré. Il vient leur dire en termes aussi clairs que possible que l'influence des autorités religieuses sur les populations catholiques est détruite. Il y a de ces trahisons nationales que rien ne peut expliquer.

Il y a de ces trahisons nationales que rien n'excuse et que le peuple punira sévèrement s'il comprend ses intérêts. La trahison de M. Tarte est de celles-là.

NOTES DIVERSES

Un délégation conduite par M. E. N. Hurtubise a eu aujourd'hui une entrevue avec le ministre de la milice pour lui demander l'autorisation de former un bataillon de milice dans le comté de Russell.

Il est probable que l'honorable M. Foster fera son discours sur le budget jeudi.

Sir Richard Cartwright doit interpeller le gouvernement pour savoir s'il est vrai que M. Montague a déclaré, ces jours derniers, que le cabinet sera bientôt réorganisé avec sir Charles Tupper comme premier ministre et MM. Chapleau et Angers.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

[*De notre correspondant particulier*]

Ottawa, 27—A trois heures l'Orateur prend place au fauteuil.

M. McMillan propose un bill pour modifier le tarif douanier de manière à permettre l'entrée en franchise du blé-d'inde destiné à la nourriture des bestiaux.

Ce bill est lu une première fois.

Diverses interpellations sont faites au gouvernement. Peu d'entre elles offrent de l'intérêt. Notons seulement les réponses disant que M. Prior est membre du cabinet au même titre que les autres ministres et que c'est l'intention du gouvernement de déposer sur la table de la Chambre copie de tous papiers, télégrammes et correspondances échangés entre sir McKenzie Bowell et les sept ministres de son cabinet, savoir : les honorables John Graham Haggart, George Eulas Foster, Arthur Rupert Dickey, Walter Humphries Montague, John Fisher Wood, sir Charles Hibbert Tupper et William Bullock Ives, au sujet de leur résignation comme ministres du dit cabinet.

Sur motion de M. Casey, la Chambre ordonne la production de toute correspondance par lettre ou télégramme qui a pu être échangée entre le gouvernement et sir Charles Tupper concernant la visite de ce dernier au Canada.

M. McMillan propose la motion suivante :

"Que vu que les Etats-Unis offrent d'admettre en franchise les charrues, herses à dents ou à disques, moissonneuses, engerbeuses ou simples machines à semer, faucheuses, rateaux à cheval, bineuses, batteuses et égreneuses venant de pays qui recevront également franc de droit les articles similaires venant des Etats-Unis il serait très avantageux pour les agriulteurs et les manufacturiers canadiens que le Canada acceptât cette offre en admettant ces articles en franchise au Canada, ce qui aurait en même temps pour effet de libérer les manufacturiers canadiens des droits sur les matériaux bruts qu'ils emploient et de leur permettre de prendre avantage des marchés des Etats-Unis.

MM. Wallace et Sproule combattent cette motion. Ils soutiennent que ces instruments aratoires coûtent meilleur marché au Canada qu'aux Etats-Unis et que la faible protection accordée aux manufaturiers est nécessaire pour empêcher les fabricants américains de s'emparer du marché canadien au moyen d'une réduction temporaire des prix.

M. Davin continue la discussion jusqu'à six heures alors la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, la discussion continue sur la motion de M. McMillan qui a été finalement rejetée sans qu'un vote fût pris.

M. Casey demande ensuite copie de tous les documents relatifs au voyage de sir Chas Tupper en Canada.

Au cours de la discussion M. Lister fait allusion à l'élection de Charlevoix, comme une défaite pour le gouvernement.

Sir Adolphe Caron répond que le gouvernement n'a pas subi d'échec à sa politique sur la question scolaire dans cette élection. Il est bien connu de ceux qui ont pris part à la lutte, dit-il, que M. Angers a annoncé, par des télégrammes envoyés dans toutes les parties du comté, qu'il n'appuierait pas la politique de M. Laurier sur la loi réparatrice.

M. Choquette—C'est la "Gazette" qui dit cela.

M. Lister—Le bill peut-être de telle sorte que tout le monde pourra l'appuyer.

Sir Adolphe Caron—Si M. Angers n'avait pas donné son adhésion à la politique du gouvernement sur cette question, il n'aurait pas été élu dans Charlevoix.

M. Tarte—Le ministre des posies peut savoir sur cette élection beaucoup de choses que je ne connais pas, mais je puis affirmer qu'il se trompe. Je le défie de mettre devant la Chambre, tout de suite, ces télégrammes dont il parle. M. Angers ne s'est pas engagé à appuyer de son vote la politique du gouvernement.

Sir Adolphe Caron—Sur la question scolaire.

M. Tarte—Il n'a jamais pris cet engagement.

Sir Adolphe Caron—Il l'a fait.

M. Tarte—C'est une simple question de faits. Sir Adolphe dit que M. Angers s'est engagé à appuyer la politique du gouvernement.

Sir Adolphe—Il s'est engagé à voter contre l'enquête demandée par M. Laurier.

M. Tarte—Le télégraphe a transporté dans toutes les parties du comté, samedi, une circulaire pastorale, si je puis m'exprimer ainsi, qui n'approuve pas la politique du gouvernement, mais qui demande aux électeurs de s'engager à voter pour une chose qu'ils n'ont pas vue. Et les électeurs ne se sont pas engagés à voter pour cette chose qu'ils n'ont pas vue, et ils doivent en être félicités par tous les hommes libres. Le gouvernement, dans cette élection, se confiait en une chose qui n'a eu aucun effet. Je parle librement, ici, et avec orgueil, parce que, dans Verchères, nous avons eu la même chose. Je ne voudrais pas dire la même dangereuse influence. Assurément le gouvernement pourrait faire la lutte dans Charlevoix sans demander à l'évêque de Chicoutimi d'intervenir en sa faveur. Je demanderai au "leader" de la Chambre s'il est vrai ou non qu'ils ont soumis aux évêques de la province de Québec le bill réparateur qu'ils se sont engagés à proposer aux Chambres.

M. Foster—Je n'ai eu aucune communication avec les évêques.

M. Tarte continue son discours et affirme de nouveau que M. Angers n'a pas pris d'engagement contre la politique de M. Laurier.

La motion est alors adoptée, ainsi que quelques autres ; puis la Chambre s'ajourne.

TÉLÉGRAPHIE

SERVICE DE NUIT

Nouvelles de la dernière heure.

(*De notre correspondant particulier.*)

EUROPE

GUILLAUME II ET BISMARCK

Berlin, 27—A trois reprises différentes le bruit a couru, la semaine dernière, que le prince de Bismarck était mort. Ces rumeurs ont eu pour effet de faire accourir à Friedrichsruhe une foule de personnes désireuses de savoir au juste la vérité. Parmi ces nombreux visiteurs que le prince a reçu lui-même avec empressement et beaucoup de vivacité d'allures pour écarter toute crainte au sujet de sa santé, on a remarqué un vieil ami intime du prince, son collaborateur en même temps dans sa vie politique, qui a donné un compte rendu intéressant de la conversation qu'il a eue avec l'ancien chancelier. Ce compte rendu servira à rétablir dans leur véritable sens certaines impressions qui s'étaient produites dans l'esprit du public à l'égard des relations du prince de Bismarck avec l'empereur Guillaume.

Le prince de Bismarck a avoué à son ami qu'il aurait bien pu se rendre à Berlin, le 18 janvier, pour assister à la célébration des fêtes données à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de l'empire allemand. S'il n'y est pas allé, a-t-il dit, c'est uniquement parce qu'il a refusé, de la façon la plus catégorique, de prêter son nom à un drapeau dans le cours d'affaires politiques que dirige actuellement l'empereur dans un sens que l'ancien chancelier croit être complètement erroné et qu'il désapprouve carrément. Les derniers actes de l'empereur ont été autant d'erreurs graves. L'Allemagne n'avait aucune raison de se mêler des récentes complications à l'étranger, à moins que ses intérêts ne fussent directement menacés ou attaqués.

Les actes irréfléchis auxquels se livre parfois l'empereur, a dit le prince, doivent être attribués à son état de santé qui n'est pas toujours normal. Son irritabilité, provenant de fréquents et terribles maux de tête, est très souvent la cause de certaines paroles vives et de certains actes précipités de sa part. Il faut aussi ajouter que l'empereur dort très peu ; de fait, pas assez pour lui permettre de se maintenir en bonne santé. Le gouvernement actuel de l'Allemagne est privé de toute initiative dans la direction des affaires politiques. L'empereur dirige tout lui-même ; ses ministres et ses secrétaires d'Etat ne sont que des instruments de sa volonté. Parmi ses nombreux conseillers irresponsables, c'est toujours celui qui a eu le dernier, l'oreille de l'empereur qui est chargé de voir que les idées de Guillaume II soient accomplies.

Les "Nouvelles de Hambourg", organe personnel du prince de Bismarck, publient presque chaque jour un article pour combattre la politique extérieure actuelle de l'Allemagne. Ces articles toutefois trouvent généralement peu d'écho dans la presse officielle ou non. Le public continue à manifester une vive antipathie pour l'Angleterre. Tout ce que l'empereur pourrait dire ou faire pour donner satisfaction à ce sentiment anti-anglais de la population recevrait la cordiale approbation de toutes les classes de la société.

Les "Nouvelles de Hambourg", tout en critiquant l'attitude de l'empereur dans la direction des affaires extérieures, expriment l'espoir que l'Angleterre ne tardera pas à recevoir une sévère leçon par suite de son isolement comme Etat et de sa faiblesse relative comme puissance.

Entrevue peu cordiale de l'ambassadeur anglais et du Sultan

Londres, 27—Le "Daily News" publie une dépêche de son correspondant de Constantinople disant que l'entrevue que sir Philip Currie a eue avec le Sultan lorsqu'il a remis à ce dernier la lettre autographe de la reine Victoria, n'a pas été cordiale.

Le sultan a fait attendre à sir Philip et son drogman, pendant une heure dans une pièce froide avant de l'admettre en sa présence. Sir Philip est sorti du palais avec un gros rhume qui, depuis, l'oblige à garder la chambre.

L'Allemagne et le Vénézuéla

La Havane, 27—On sait aujourd'hui que la destination des navires de guerre allemands "Suabia" et "Sorch", qui sont arrivés ici le 22, est Puerto Cabello, au Vénézuéla, où ils se rendent dans le but d'appuyer les réclamations des Allemands au sujet des compagnies de chemins de fer. On prétend que les soldats d'infanterie de marine seront débarqués et occuperont le pays si cela est nécessaire. L'Allemagne serait, dans ce cas mêlée au différend qui existe déjà entre les Etats-Unis et l'Angleterre à propos du Vénézuéla.

Londres, 27—Le correspondant berlinois du "Standard" confirme, par dépêche, la nouvelle que le ministre allemand à Caracas a remis au gouvernement du Vénézuéla une note par laquelle il demande, au nom des capitalistes et des actionnaires allemands de la compagnie du chemin de fer vénézuélien, le paiement de ce qui leur est dû pour la construction de cette ligne.

Les Arméniens au Transvaal

Londres, 27—Le "Times" publie une dépêche de Prétoria annonçant que les résidents américains ont tenu une réunion au cours de laquelle il a été décidé de télégraphier au secrétaire d'Etat Olney pour le prier d'envoyer un agent diplomatique au Transvaal pour protéger les intérêts des citoyens américains arrêtés et dont les biens courent le danger d'être confisqués.

EN ANGLETERRE

Le différend anglo-vénézuélien

Le discours de M. Chamberlain

Londres, 27—Dans le discours qu'il a prononcé hier soir à Birmingham, M. Chamberlain a dit, au sujet du différend de frontière avec le Vénézuéla que la question était banale et sans grand intérêt jusqu'au moment où elle a pris une subite importance grâce à l'intervention des Etats-Unis. Il semble qu'il y ait en méprise de part et d'autre. L'opinion qui paraissait prévaloir en Angleterre était que les hommes d'Etat américains avaient voulu provoquer une querelle, tandis que les américains paraissaient croire de leur côté que l'Angleterre était disposée à contester la doctrine Monroe qu'ils considèrent à juste titre comme leur plus importante sauvegarde, et aussi qu'elle avait l'intention d'abuser de sa puissance envers un Etat plus petit en se conduisant envers lui d'une manière hautaine et arbitraire.

M. Chamberlain a déclaré qu'il avait la conviction que le peuple américain envisagerait avec horreur une guerre inutile avec un peuple de même sang que lui, et la conviction non moins grande que le président Cleveland, dont il avait eu l'honneur de faire la connaissance pendant son séjour en Amérique et dont la réputation de droiture et d'honneur est si justement établie, ne permettra pas que les deux nations entrent lutte. D'un autre côté, les Américains peuvent être certains que l'Angleterre, comme l'ont déclaré lord Salisbury et M. Arthur Balfour, premier lord de la trésorerie, n'ambitionne pas sur le continent américain un pouce de terrain de plus, en dehors des territoires qu'elle possède légitimement.

Il ne faut, pour faire cesser le malentendu, a ajouté M. Chamberlain, qu'un peu plus de temps et une notion plus exacte de la situation. En attendant, il répétait du fond du cœur le mot de Walcook : "Le sang est plus épais que l'eau". L'Angleterre et l'Amérique sont plus intimement liées entre elles par des raisons d'intérêt et de sentiment qu'avec n'importe quelle autre nation, et tandis que l'Angleterre, a déclaré le secrétaire d'Etat, regarde avec horreur tout ce qui peut ressembler à une lutte fratricide, elle envisage avec plaisir la possibilité de voir flotter côte à côte les drapeaux américains et anglais pour la défense d'une cause commune sanctionnée par une communauté de sentiments.

Faisant allusion aux désordres d'Arménie, l'orateur a insinué que, tandis que les nations continentales n'avaient eu pour les souffrances des Arméniens qu'une indifférence relative, l'Angleterre et les Etats-Unis leur avaient accordé la plus vive sympathie et avaient partagé la même indignation.

M. Chamberlain a fait l'éloge des missions américaines et a déclaré que les Américains s'intéressent aux souffrances humaines par pur amour de l'humanité et non dans un but d'ambition personnelle. Il a ajouté : "Ne serait-il pas préférable, au lieu de nous épuiser en controverses au sujet d'une contestation de frontière dans l'Amérique du sud, que nous puissions compter sur le puissant appui des Etats-Unis pour faire accepter les représentations que nous avons vainement présentées en faveur des victimes de la tyrannie et du fanatisme des Turcs ?"

En concluant, M. Chamberlain a déclaré que la condition de l'Arménie était un danger et une honte pour l'Europe, mais qu'il ne croyait pas que les ressources de la civilisation aient été épuisées.

Londres, 27—Tous les journaux, ce matin, commentent et approuvent généralement le discours de M. Chamberlain.

Le "Chronicle" fait remarquer que le secrétaire d'Etat en déclarant que l'Angleterre ne souhaite pas augmenter d'un seul pouce de terrain ses possessions d'Amérique a déclaré par cela seul que l'Angleterre accepte formellement la doctrine Monroe.

Les Italiens en Afrique

Rome 27—Une dépêche de Massouah annonce qu'un messager, porteur de lettres adressées par le roi Ménélick au roi Humbert et au général Baratieri, est arrivé au quartier général italien.

Le colonel Galliano commandant des troupes italiennes qui ont été forcées d'évacuer Makalé, n'est pas encore arrivé au camp du général Baratieri. On dit qu'avant d'abandonner la forteresse, les Italiens ont fait sauter les magasins et les travaux de défense.

Le bruit court que les chefs abyssins sont mécontents de ce que le roi Ménélick ait cru devoir autoriser la garnison à se retirer avec armes et bagages, car ils sont convaincus que les Italiens n'auraient pas tardé à être dans l'obligation de se rendre sans conditions. On dit que l'armée abyssine se dispose à marcher sur Axoum, dans le Tigré.

Le roi Humbert a signé un décret ce matin déclarant les provinces d'Erythrée en état de siège. On ne croit pas que la paix puisse être conclue avec le roi Ménélick sans lui avoir livré bataille.

Les envois de troupes, de canons et de munitions à Massouah continuent.

Fausses dents sans palais
Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.
Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
Dents extraites sans douleur chez
J. G. A. GENDREAU, Dentiste,
20 rue Saint-Laurent
Tél. Bell, 2818. Montréal.

TEMPÉRATURE

BEAU FIXE A TEMPERATURE PLUS ELEVEE

Bureau météorologique. Toronto, 27—11 hrs p. m.

Maximum et minimum de la température :

Calgary, 4 46 ; Qu'Appelle, 6 au-dessous 26 ; Winnipeg, 14 au-dessous 32 ; Toronto, 12 28 ; Montréal, 12 26 ; Québec, 10 26 ; Halifax, 3 34.

PROBABILITES

Lacs : Beau et un peu plus doux.
St-Laurent (haut) : Beau stationnaire à température plus élevée.
St-Laurent (bas) et Golfe : Beau et modérément froid.
Provinces maritimes : Frais à vents forts de l'ouest au nord-ouest, généralement beau et un peu plus froid.
Manitoba : Généralement beau et relativement doux.

27 janvier, 1896.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame 1340 et 1642.

Aujourd'hui maximum	18
Même date l'an dernier	22
Aujourd'hui minimum	10
Même date l'an dernier	14

Revue Commerciale

Grains et farines

Montréal, 26 Janvier.

Avis reçus par câble, ce matin, au Board of Trade :

Londres, 24—Blé, cargaisons flottantes, aucune affaire. De passage et d'expédition, blé ferme, de 3 à 6d plus haut. Marchés de la campagne pour le maïs de 6d à 1s plus fort.

A Liverpool le blé sur place est ferme, le maïs plus calme. A venir, blé 5s 7½d pour janvier ; 5s 7¾d février ; 5s 8d mars avril et mai. Maïs, 3s 1¼d janvier et février ; 3s 2½d mars et avril ; 3s 3d mai et juin.

A Paris, blé 18 frs 65 janvier et février ; farine 40.35 janvier et février.

Farine de Minneapolis, 18s.

Grains—Les marchés locaux sont très fermes mais il y a peu de transactions car les possesseurs des stocks attendent la hausse pour vendre. Les avoines sont plus fermes ici mais la hausse de ½ centin sur celle du Manitoba n'a pas augmenté encore les prix du marché local.

On cote :

Pois (par 65 lbs)	60 c	à	61 c
Pois à fil	60 c	à	60 c
Avoine No 2	28 c	à	28 c
Seigle	00 c	à	00 c
Orge d'engrais	38 c	à	40 c
" drêche	00 c	à	00 c
Blé d'Inde, droits payés	00 c	à	00 c
Blé du Manitoba, No 1 dur	00 c	à	00 c
" No 2, dur	00 c	à	00 c
Sarrasin	30 c	à	37 c

Farines—Les farines d'Ontario ainsi que celles du Manitoba ont monté.

On cote :

Patente de printemps	4.00	à	4.00
Strenght Roller	3.70	à	3.75
Extra	0.00	à	0.00
Superfine	0.00	à	0.00
Forte de boulangers, Man	3.25	à	3.80

Grosses farines—Marché assez actif, pour les ventes en petites quantités.

On cote :

Farine d'avoine granulée, par bbl	3.85	à	3.90
" " en sac	1.90	à	0.00
" " standard, par bbl	3.70	à	3.85
" " en sac	1.85	à	1.90
Pois cassés, le baril	0.00	à	0.00
Avoine, (rolled)	4.80	à	4.90

Issues—Les affaires sont bonnes, l'activité renait dans ces différentes lignes

On cote :

Son, par tonne	14.00	à	15.00
Gruau, "	15.00	à	16.00
Moulée, "	23.00	à	24.00

Voici quels ont été les cours des grains à Chicago aujourd'hui :

Chicago	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
BLE—				
Janvier	...	...	...	...
Mai	62½	62½	61½	62
Juillet	...	63½	62	63½
MAIS—				
...	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	27½
Mai	29¼	29¼	29	29¼
AVOINE—				
...	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	18½
Mai	21½	21½	20½	20½
...	...	...	...	...

MOUVEMENTS DES GRAINS.

Chicago :	Arrivages.	Expédition.
Blé, minots	27000	6000
Maïs, "	347000	7000
Avoine, "	209000	126000
Farine, barils	10710	13100
NEW-YORK :		
Blé, minots	.....	234743
Avoine, "	48151	67964
Maïs, "	96400	.....
Farine, barils	10123	2822
Farine, sacs	17425	7 60
MILWAUKEE :		
Blé, minots	.....	.....
Maïs, "	.....	.....
DULUTH :		
Blé, minots	9000	3000
Maïs, "	.....	.....
DETROIT :		
Blé, minots	.....	.....
MINNEAPOLIS :		
Blé, minots	.....	.....
ST-LOUIS :		
Blé, minots	.....	.....
Maïs, "	.....	.....
TOLEDO :		
Blé, minots	10000	8000
Maïs, "	.....	.....

Provisions

Le marché est toujours très ferme. L'activité que nous avons signalée dans ces derniers temps s'accentue encore.

On cote :

Mess canadien, lourd	$13.50	à	$14.00
Jambon fumé, à la ville, la livre	0.09	à	0.10
Saindoux en tierces, la livre	0.06½	à	0.06½
" canadien pur, la livre	0.08½	à	0.09
Bacon, la livre	0.09½	à	0.10

Voici quels ont été les cours des provisions à Chicago aujourd'hui :

Chicago	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
LARD—				
...	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	10.35
Mai	10.37	10.42	10.37	10.42
SAINDOUX—				
...	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	5.65
Mai	5.90	5.95	5.90	5.92
DOS-COTES—				
...	...	...	...	...
Janvier	...	...	...	5.05
Mai	5.27	5.30	5.27	5.30

PRODUITS DE LA FERME

BEURRE

Les beurres de crémeries sont bien demandés à 20 et 21c. Le meilleur beurre de l'ouest est assez rare et se vend facilement 17c.

Quelques lots de beurre frais des crémeries, fabrication de ces derniers mois, ont été achetés à 20½c, pour l'exportation mais comme les vendeurs s'en tiennent à 21c. sans vou

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

FONDÉ EN 1826

PAR AUGUSTIN NORBERT MORIN ET LUDGER DUVERNAY.

Imprimé et publié à Montréal, au No 1630 rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel

PAR

EUSEBE SENECAL

Edition quotidienne, livrée à domicile... $6 00
Edition quotidienne, par la poste..... 4 00
Edition hebdomadaire de 8 pages 1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion. 5 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cents par ligne.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à LA MINERVE, MONTRÉAL.

Téléphone, - Rédaction, 324
Téléphone, - Administration, 1405

CANADA

MONTREAL, 28 JANVIER 1896

La trahison libérale

M. Laurier est accusé de trahir la cause des catholiques de Manitoba parce qu'il n'a pas cessé un seul instant de susciter toute espèce de difficultés pour l'empêcher de triompher. Les députés protestants qui le suivent peuvent être taxés de manquer de justice et d'équité envers la minorité ; mais on ne saurait dire qu'ils trahissent. Il n'en est pas de même des libéraux catholiques dont la faute est pour le moins aussi grave que celle du chef qui les commande.

Si nous sommes surpris de l'obéissance passive de ces derniers, si nous allons jusqu'à croire que laissés à eux-mêmes, la plupart seraient plutôt disposés à aider le gouvernement à faire pleine et entière justice, nous croyons d'un autre côté que M. Laurier, M. Tarte, la *Patrie*, l'*Electeur*, la *Liberté*, la *Bataille* et le *Réveil*, sont simplement logiques.

C'est le groupe des doctrinaires et des vieux libéraux.

Il y a longtemps qu'ils trahissent la religion dont cependant ils persistent à se déclarer les adeptes.

Que peut bien, en somme, leur faire une cause à laquelle ils ne croient pas ?

Les catholiques pères de famille réclament le droit dont la majorité les a dépouillés de, faire donner à leurs enfants une éducation basée sur la morale telle qu'enseignée par une autorité infaillible ; est-ce que le parti libéral dans ses chefs et dans ses journaux depuis 1854 n'est pas opposé à ce principe ?

Nous savons que M. Laurier, en plusieurs circonstances, s'est déclaré favorable à une certaine dose d'enseignement religieux dans les écoles primaires : en quoi diffère-t-il d'un groupe assez nombreux de protestants qui professent la même opinion ?

Avec M. Greenway M. Laurier serait prêt à accepter nous ne savons quel compromis en vertu duquel, après les heures de classe, il serait permis au curé ou au ministre de garder les enfants pour leur faire une demi heure ou une heure de catéchisme.

Serait-ce là rétablir les catholiques de Manitoba dans la jouissance des droits qu'ils possédaient avant la loi de 1890 ? Non, certes.

L'école telle qu'ils la réclament est l'école catholique, avec ses livres, avec ses pratiques, avec ses maîtres choisis, avec l'enseignement religieux, non pas relégué à la fin de la classe comme une matière insignifiante, mais considéré comme le fondement même de l'éducation de l'enfant.

M. Laurier, plus pratique, plus opportuniste que ses prédécesseurs Dorion et Papin n'a pas hérité de leur audace ; il a mis de l'eau dans son vin, et il tolère la religion à l'école, mais on voit comment et dans quelle mesure.

S'il en est ainsi, peut-on, en vérité, exiger de cet homme la même fermeté, disons le mot, le même enthousiasme, la même intransigeance sur leurs revendications que les catholiques de Manitoba et leurs alliés du parti conservateur ?

Est-il bien surprenant qu'il cherche à profiter des embarras du gouvernement qui veut pleine et entière justice pour le renverser, et s'installer à sa place ?

Or, c'est précisément en cela que M. Laurier et les siens trahissent la cause des catholiques, cause dont l'importance est supérieure à toutes les autres puisque c'est de leur liberté de conscience qu'il s'agit.

Propagande agricole

Voici cette lettre circulaire de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, aux curés de son diocèse, en faveur de l'avancement de l'agriculture, surtout par l'instruction agricole, la vulgarisation des beautés, des grandeurs et des ressources de la vie rurale.

Dès hier matin, nous faisions allusion à ce document pastoral si important. Nous croyons devoir aujourd'hui le citer en entier, tant à cause du prestige que lui prête l'autorité éminemment respectable d'où il émane, qu'en considération du mérite et de la vitale opportunité du sujet même qui s'y trouve traité.

{ Archevêché de Montréal
{ le 21 janvier 1896.

Monsieur le Curé,

Les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, dans leur Mandement collectif du 6 janvier 1894, ont démontré l'importance de l'agriculture, et appelé l'attention de nos populations rurales sur la nécessité qu'il y a de rendre au sol sa fertilité première, ainsi que sur les différents moyens qu'on pourrait adopter pour atteindre ce but si désirable.

Parmi ces moyens, le principal est incontestablement la diffusion de plus en plus universelle de l'instruction agricole en notre pays. Sans l'art de bien cultiver, les succès ne sauraient être, en effet, ni sérieux, ni durables.

Afin de vulgariser et de propager sans retard cette science théorique et pratique de l'agriculture, nous avons non seulement encouragé le clergé à favoriser de toutes ses forces les écoles d'agriculture, mais nous avons de plus fondé l'œuvre des " missionnaires agricoles." Cette œuvre a déjà produit des résultats très satisfaisants ; elle est destinée à faire un bien immense, si on veut efficacement la soutenir, la développer, en assurer l'existence.

J'ai tenu à donner moi-même l'exemple en me faisant un devoir d'assister, il y a quelques mois, à une grande assemblée convoquée à St-Jérôme dans le but de donner une impulsion nouvelle à ce mouvement agricole. Son Honneur le lieutenant Gouverneur de la Province de Québec prit part à cette importante réunion. Je profitai de l'occasion pour demander aux chefs de famille d'envoyer aux écoles d'agriculture ceux de leurs enfants qu'ils savent être intelligents, actifs, aimant la vie des champs et s'y destinant. J'exprimai le désir de voir chaque paroisse représentée au moins par un élève.

C'était l'ouverture d'une véritable mission que je désire ardemment voir se poursuivre et que je viens de nouveau, monsieur le curé, recommander à votre zèle et à votre dévouement.

Il est urgent d'ouvrir large, belle, pleine d'espérance, à la jeunesse de notre pays la carrière agricole. Les professions libérales sont encombrées, et trop souvent nous avons la douleur de voir ceux qui les ont embrassées au prix des plus grands sacrifices, de la part des parents ou des protecteurs, les abandonner ou aller chercher en pays étranger les ressources pécuniaires qu'ils ne trouvent pas au milieu de nous. Ce sont autant de citoyens perdus pour l'Etat, quelquefois même autant de fils enlevés à notre Mère la Sainte-Eglise.

Ce danger n'existe pas dans la carrière agricole. Jamais il n'y aura ici encombrement ; toujours le sol sera fécond et apportera une honnête aisance au cultivateur, instruit et intelligent, qui saura varier les produits de sa terre suivant les variations du marché.

Il appartient au clergé, que l'on a vu à toutes les époques de notre histoire à la tête des grandes œuvres nationales, de favoriser, de diriger même le développement de la science de l'agriculture, comme il a favorisé et dirigé la haute éducation et de couronner ainsi sa mission bienfaisante dans la société au seul même point de vue des intérêts matériels de la nation. C'est la plus belle réponse que nous puissions faire à nos ennemis et à nos détracteurs, c'est l'un des titres les plus réels que nous puissions acquérir à la reconnaissance de l'Etat et à celle des générations futures.

Soyez donc persuadé, monsieur le curé, que les sacrifices personnels que vous ferez pour cette œuvre, à laquelle nous attachons tant d'importance, me seront très agréables ; Dieu les bénira et vous en récompensera. Aidé dans votre dévouement par vos paroissiens et par les membres des cercles agricoles, vous contribuerez puissamment au succès du mouvement commencé sous les bénédictions de Notre Saint Père le Pape, mouvement d'où nous attendons la prospérité et la richesse de nos campagnes et de nos villes.

L'un des chanoines de la cathédrale et deux prêtres du diocèse, auxquels veut bien s'adjoindre l'un des conférenciers agricoles du gouvernement, passera dans votre paroisse. Préparez leur les voies et, après leur départ, compléter vous-même leur œuvre en parlant à vos paroissiens de l'utilité, de la nécessité de l'agriculture, en la leur faisant aimer, en leur demandant de ne pas craindre de faire des sacrifices pour la favoriser comme ils en font pour favoriser l'éducation classique. Le père doit s'imposer les dépenses nécessaires en faveur de l'instruction agricole du fils qu'il destine à être l'héritier de ses terres et le gardien du foyer paternel, non moins qu'en faveur de celui qu'il pousse vers les carrières libérales. Le gouvernement accorde, il est vrai, quinze bourses par école, comme récompense aux plus méritants d'entre les élèves, mais tous doivent d'abord commencer par payer la pension qui est de sept dollars par mois. Veuillez vous occuper aussi du choix des enfants à envoyer dans ces écoles ; que ce soient des jeunes gens de bonnes mœurs, forts, intelligents, héritiers probables d'une terre qu'ils auront un jour à cultiver eux-mêmes.

Je permets enfin que les travaux de cette mission agricole dans votre paroisse commencent par un salut du Très Saint Sacrement, suivi de quelques mots d'édification aux fidèles.—Mais qu'il soit bien entendu que les conférences agricoles ne devront jamais avoir lieu dans l'église.

Les noms des jeunes gens de votre paroisse qui sont déjà élèves de l'une ou de l'autre de nos écoles d'agriculture, ou qui le deviendront plus tard, pourraient être communiqués à monsieur le chanoine Racicot, ce qui me permettra de suivre avec plus d'intérêt encore le mouvement de l'œuvre.

Je demeure bien sincèrement,

Monsieur le Curé,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† EDOUARD-CHS,
Arch. de Montréal.

Ces paternelles et pressantes recommandations du premier pasteur de notre diocèse n'ont pas besoin de commentaires. Elles parlent d'elles-mêmes assez éloquemment.

Qu'il nous soit seulement permis, pour aujourd'hui, de renouveler notre plus entière adhésion à ce programme si patriotique de la diffusion de l'instruction agricole en faveur duquel l'Eglise vient ajouter son influence bienfaisante à l'initiative délairée et généreuse qu'a prise l'Etat.

On nous pardonnera aussi d'accentuer un peu plus, en y insistant davantage, quelques-unes des vérités les plus fondamentales, des directions les plus salutaires que renferme cette récente circulaire.

Monseigneur de Montréal dit de l'œuvre des missionnaires agricoles, fondée par ses collègues en épiscopat et par lui-même, "qu'elle a déjà produit des résultats très satisfaisants ; qu'elle est destinée à faire un bien immense, si on veut efficacement la soutenir, la développer, en assurer l'existence."

Voilà une vérité que ne contesteront assurément point ceux qui ont vu à l'œuvre la phalange d'élite de ces dévoués et intelligents apôtres de la cause rurale : les abbés Côté, Gérin, Dauth, Tassé, Montminy, Bélanger, Reid, Ducharme et cinquante autres, non moins méritants, dont les noms nous échappent. Et nous réservons une place d'honneur pour le délégué spécial de Mgr l'archevêque de Montréal à la propagande agricole, M. le chanoine Z. Racicot, vice-recteur de Laval à Montréal.

Ce que ces prédicateurs infatigables ont fait, depuis quelques mois, pour relever l'agriculture et populariser les avantages et les bénéfices de la vie champêtre dans notre Canada français, ceux-là seuls qui les ont bien suivis dans leur action incessante, qui les ont vus payant d'exemple aux labeurs de la terre non moins que d'activité à la propagande théorique, sont capables d'en rendre témoignage. Mais, non, nous nous trompons : tous ceux encore qui ont parcouru nos campagnes, constatant et admirant le mouvement de résurrection, d'effort vers le progrès, qui s'y produit, presqu'universellement déjà, peuvent aussi proclamer combien a été bienfaisante l'œuvre des missionnaires agricoles et combien il importe à la prospérité nationale que cette création de l'Eglise et de l'Etat, répondant aux besoins des temps, soit efficacement soutenue et développée.

La circulaire de Mgr Fabre parle "d'ouvrir large, belle, pleine d'espérance, à la jeunesse de notre pays la carrière agricole," elle signale jusqu'à quel point aujourd'hui "les professions libérales sont encombrées," tellement qu'elles débordent littéralement d'incompris et d'incompréhensibles, de tristes dévoyés, d'êtres inutiles, et souvent hélas ! nuisibles au bon fonctionnement de la communauté sociale.

Et la circulaire ajoute fort judicieusement que "ce danger d'encombrement n'existe pas dans la carrière agricole."

En effet, où sont les millions de bras qui vont aller défricher et fertiliser nos immensités de sol vierge, à l'ouest, au nord, à l'est, partout dans notre province ?

Qui nous les recrutera, ces bataillons de vaillants pionniers, dignes rejetons de nos aïeux, les premiers colons de la Nouvelle-France, ces hérants de civilisation et de progrès, qui au sein de nos montagnes du nord-ouest, de Québec nos plaines du Lac St-Jean, nos vallées fertiles de l'est et du sud-est, s'en iront jeter dans la terre les bases de la plus noble royauté humaine, en tirer l'aisance non-seulement pour eux mais pour tous les parias dont regorgent nos grandes villes ?

Oh ! oui, certes, la carrière agricole est encore et restera toujours, indubitablement, chez nous, celle qui offre les ressources les plus assurées à toutes les ambitions comme à tous les dévouements.

Pour la faire apprécier davantage, selon son mérite, il ne s'agit que de la faire mieux connaître, à ceux-là mêmes, et surtout, qui s'y trouvent voués par la force des choses.

Il est assez paradoxal de le dire, mais ce sont tout spécialement ceux-là à qui il répugne le plus communément d'estimer à leur juste valeur les grandeurs de la vie rurale.

Les y rattacher et multiplier le nombre de leurs imitateurs, c'est un problème économique important, dont la circulaire de Mgr Fabre indique la plus logique solution.

" Il appartient au clergé, déclare ce document, de favoriser, de diriger même le développement de la science de l'agriculture, comme il a favorisé et dirigé la haute éducation, et de couronner ainsi sa mission bienfaisante dans la société au même seul point de vue des intérêts matériels de la nation ".

Voilà qui est parler d'or. Que notre clergé national prenne et conserve l'initiative, l'orientation de ce mouvement rural vers le perfectionnement théorique et pratique, et la province de Québec jouira bientôt, quant à son degré d'instruction agricole, de richesses rurales, de la même enviable réputation que lui valent aujourd'hui ses institutions d'enseignement secondaire, sans rivales dans le Nouveau-Monde.

Le clergé fera pour l'éducation agricole ce qu'il a opéré pour l'éducation classique : il saura lui faire produire des sujets d'élite qui seront l'honneur et la fortune de notre nationalité.

Mgr Fabre engage son clergé à entrer résolument dans ce nouveau rôle. Nul doute que sa voix sera entendue et son désir réalisé.

" Parlez à vos paroissiens, suggère-t-il à ses prêtres, de l'utilité, de la nécessité de l'agriculture, en la leur faisant aimer, en leur demandant de *ne pas craindre de faire des sacrifices pour la favoriser comme ils en font pour favoriser l'éducation classique.* Le père doit s'imposer les dépenses nécessaires en faveur du fils qu'il destine à être l'héritier et le gardien du foyer paternel."

Vienne cette sentence, si profonde et si vraie, à être bien comprise de tous ceux à qu'il importe, et le succès du mouvement agricole, le plus véritable salut national est assuré.

On verra alors ce phénomène consolant : chacune des mille paroisses du Canada français représentée par au moins un élève, plus probablement plusieurs, dans nos écoles d'agriculture, pour l'organisation efficace desquelles l'administration provinciale actuelle, et spécialement le dévoué et entendu Commissaire de l'agriculture ne ménage ni subsides, ni travail.

De ce jour-là, la saine et bonne doctrine agricole répandra ses bienfaits dans notre patrie entière, la pénétrant par toutes ses pores et la revivifiant.

L'agriculture sera en honneur ; la colonisation se développera avec un entrain merveilleux.

Le Canada français pourra envisager l'avenir avec confiance, et, comme autrefois le paysan de la Souabe, dire avec fierté : " Je ne relève que de la terre et de Dieu ! "

Lettre de Rome

Rome, 12 janvier.

Une béatification

Aujourd'hui a eu lieu la béatification du Vénérable Bernardin Realino, religieux de la Compagnie de Jésus. Il y a eu deux cérémonies, l'une à dix heures du matin, l'autre à trois heures du soir. Elles ont été célébrées dans la vaste salle située au-dessus du vestibule de St-Pierre, qui était transformée en chapelle, pour la circonstance, et toute ruissiante de la lumière d'innombrables cierges.

Le matin, la cérémonie a commencé par la lecture du Bref pontifical qui permet de rendre au serviteur de Dieu, Bernardin Realino, le culte public qui est dû aux Bienheureux. Après cette lecture, le voile qui recouvrait le tableau représentant l'entrée du saint dans le paradis a été enlevé et les versets de l'hymne d'action de grâces, le *Te Deum*, ont été alternativement chantés par les chœurs de la chapelle Sixtine et par l'assistance. Ensuite, la messe a été célébrée pontificalement par Mgr Casali del Drago patriarche de Constantinople. Un grand nombre des membres du Sacré-Collège étaient présents.

La cérémonie du soir a eu le Pape.

Depuis que la Révolution l'oblige de rester captif dans le Vatican, toutes les occasions de le voir sont saisies avec une sainte avidité. Aussi, si j'avais écrit en sortant de la cérémonie du matin, j'aurais dit que l'assistance y était immense, je ne l'oserais pas, après avoir vu celle de ce soir ; c'était à croire que les murs de la salle de la *Logia* s'étaient dilatés. Le Pape est arrivé porté sur sa *sedia*. On a beau avoir vu ce spectacle plusieurs fois, une profonde émotion vous étreint toujours lorsque apparaît au-dessus de la foule cette pâle et énergique figure de vieillard, qui est celle du représentant de Dieu sur la terre, et que la bénédiction du Pontife descend sur toutes les têtes, pendant qu'il avance au milieu d'un tonnerre continu d'acclamations. Le Saint-Père s'est agenouillé devant la relique du Bienheureux ; on a récité le chapelet, puis la bénédiction du Saint-Sacrement a été donnée.

Le Souverain Pontife, après avoir reçu les offrandes de la postulation de la Cause, s'est retiré, accompagné de la même explosion de vivats ; dans le cortège qui le précédait, on portait une énorme gerbe de fleurs, qui, selon l'usage, lui avait été présentée en hommage.

Le serviteur de Dieu qui a été béatifié aujourd'hui était italien et il passa toute sa vie en Italie. Il vécut de 1530 à 1616. Le Bienheureux Realino ne fut pas du nombre des Saints dont la vertu inspire surtout de l'admiration et presque de l'effroi ; il avait la vertu attrayante et aimable, et dans la ville de Lecce, où s'écoulèrent les quarante-deux dernières années de sa vie, sa popularité fut semblable à celle de saint Philippe de Néri à Rome.

A. AIGUEPERSE.

BULLETIN FINANCIER

BUREAU DE LA MINERVE
Lundi soir

Change

Les cotes ci-dessous du change s'entent nous sont fournies par MM. Garand, Rinfret et Cie, banquiers et courtiers, 1 Place d'Armes.

	Entre banques		Au comptoir	
Funds N.Y	3/16	à 1/8	par	à ...
Sterling :				
60 j. à vue	9 7/8	9 3/4	9¾	10
demands	9 7/8	10	10	10¼
par câble	10 1/8	à ...	10¼	...
Chèques sur Paris :				
Lettres échéance				5.16¼
Courte échéance				5.14¼

	A l'Affiche		Courant	
60 jours	4.86½		4.87½	4.8
Demande	4.87		4.88½	4.89
Par câble			4.87	4.89
Commercial			4.87	4.87½
Documentaires			4.87	4.87½
Chèques sur Paris :				
long terme	5.18¾			.....
Chèques sur Paris :				
courte échéance	5.15¾			.....

NOTES FINANCIERES

L'argent à Londres est à 15/16 p.c., à New York de 3 à 3½ p.c.

—Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre reste à 2 p.c.

—A Montréal, le prêt remboursable à demande fait 5 et même 4½ p.c ; l'escompte se tient de 6 à 7 p.c., suivant garanties et terme.

Les consolidés font à Londres 107 11/16 au comptant et sur compte.

Le change est ferme.

PACIFIQUE CANADIEN

Etat des recettes du trafic du 14 au 21 janvier :

1896	$341,000
1895	274,000
Augmentation	67,000

LES VALEURS

BOURSE DE MONTREAL

On a pu s'apercevoir aujourd'hui que les banques commençaient à devenir moins insensibles aux appels des courtiers. Elles ne leur donnent pas encore de l'argent à pleines mains, mais enfin il y a progrès sur la semaine dernière.

Les banquiers ne redeviendront probablement aussi larges qu'auparavant qu'une fois la fin du mois de janvier passée, après la publication des états mensuels.

Si minime qu'aient été leurs avances, elles ont eu de suite un excellent effet sur les stocks et sur les transactions. Dans la matinée les chars urbains de Montréal sont montés de 211, qu'ils avaient touché samedi à 214, et ils ont encore gagné un point à la séance de l'après-midi.

Le câble a ouvert à 156 le matin ; en clôture, l'après-midi, il était à 158¾.

Cinquante actions du Richelieu ont été vendues à 88. C'est trois pointes de plus que samedi et c'est là évidemment une vente forcée, faute de couverture suffisante. On nous informe que la compagnie du Richelieu va probablement déclarer un dividende semi-annuel de trois pour cent d'ici à quelques jours.

Voici les ventes de l'avant-midi.

24	"	Banque de Montréal	à 217
2	"	Banque Union	à 99
28	"	Banque du Commerce	à 124
18	"	Banque d'Hochelaga	à 129½
25	"	Cable Commercial	à 156
25	"	" "	à 156½
50	"	" "	à 156¾
125	"	" "	à 157
51	"	" "	à 156½
100	"	" "	à 156¾
50	"	" "	à 157
175	"	Chars urb. de Toronto	à 72½
50	"	Richelieu et Ontario	à 88
150 actions		Gaz de Montréal	195½
28	"	Chars urb. de Montréal	à 2 2½
275	"	" "	à 213
50	"	" "	à 213½
175	"	" "	à 214

Ventes de l'après-midi.

125	"	Duluth (ord)	à 3
75	"	Gaz de Montréal	à 197
25	"	" "	à 197½
10	"	" "	à 197
25	"	" "	à 197½
125	"	" "	à 198
50 actions		Pacifique Canadien	à 54
100 actions		Cable Commercial	à 158½
25	"	" "	à 158
150	"	" "	à 157½
75	"	" "	à 158½
75	"	Télégraphe Postal	à 83
150	"	Chars urb. de Montréal	à 2 4½
75	"	" "	à 2 4
100	"	" "	à 2 4½
125	"	" "	à 2 4
60	"	" "	à 2 3

DERNIÈRES COTES DES VALEURS.

STOCKS	27 Jan. Vendeurs	Acheteurs	24 Jan. Vendeurs	Acheteurs
Pacifique Canadien	53	54	50	52
Obligations				
Cable Commercial	156½	157	158	158½
Duluth	3	5	6	8
do pref	11	15	12	15
Télégraphe de Montréal	161	162	164	169
Cie du Richelieu et Ont.	100	85	...	...
Cie des Chars Urbains	216	215½	2 24	2 23
do do 8 stock	...	...	...	...
Cie du Gaz de Montréal	199	199½	191	193½
Téléphone Bell	158	...	158	...
Nouvelle	110	...	...	...
Royale Electrique	...	...	132	137
Banque de Montréal	215	217½	219	216
Banque d'Ontario	84	...	...	...
Banque d'Ottawa	...	...	...	...
Banque du Peuple	6	2	6	2
Molsons Bank	177	...	177	...
Banque de Toronto	240	235	240	...
Banque Jacques-Cartier	...	...	...	...
Banque des Marchands	169	164	169	164
Banque C. de l'Est	...	...	...	...
Banque de Québec	125	...	125	...
La Banque Nationale	72	...	...	...
Banque Ville-Marie	...	...	...	97
Banque de Comm. Canad	135	135	131	131
La Banque Ville-Marie	100	72½	100	75
Banque Hochelaga	...	...	...	...
Banque des March. Hal	150	140	170	160
Intercolonial Coal	40	...	41	...
do do	75	...	75	...
Cie des Terres N.-O	30	...	30	...
Cie du Fonds Canada	...	...	...	...
Canada Paper Company	...	...	...	...
Canada Central, obligat.	...	...	...	...
Champlain et St-L. obligs	95½	...	92½	...
Cie de Coton de Montréal	124	123	126	122½
Cie de Coton du Canada	55	45	...	46
do do	100	...	...	...
Cie de Coton des March.	147	...	140	...
Cie de Coton Dominion	99	95	98	87
Loan & Mortgage co	135	132½	135	132½
Chars Urbains de Toronto	75	72	72	71½
Diamond Glass Co.	100	87½	150	...

BOURSE DE NEW-YORK

New York, 27 — On attend toujours, dans les cercles financiers le résultat de l'emprunt du gouvernement. On ne doute plus maintenant que celui-ci n'obtienne très facilement tout ce qu'il demande.

Pour le paiement des vingt premiers millions en or, le métal se trouvera sans doute aisément. D'abord il en a été importé en assez grande quantité ces temps derniers, à quel prix, peu importe, mais le fait est que $7,000,000 environ sont ainsi entrés aux Etats-Unis. Il faut néanmoins admettre que le stock or des Etats-Unis n'a pas augmenté beaucoup par ces importations car il diminuait presque d'autant par les exportations.

En second lieu, les banques de l'intérieur du pays envoient chaque jour ici des montants en or dont il est impossible d'apprécier, même à peu près, l'importance. On dit aussi, mais ceci n'est qu'une rumeur, qu'au dernier moment l'Europe nous enverra un très fort montant.

Actuellement, l'or prime à ⅛ pour cent.

Les valeurs sont fermes. Peu de disposition à vendre. Le marché de Londres, qui est bien meilleur depuis quelques jours, surtout pour les valeurs américaines, encourage les détenteurs d'actions à attendre une hausse qui paraît assez probable. Ce qui empêche aussi l'activité de renaître complètement, c'est l'attitude presque indifférente du Congrès vis-à-vis du pays et de ses besoins les plus légitimes et les plus pressants. On parle trop de politique à Washington et pas assez des affaires qui nous intéressent le plus.

La plus-value des recettes du C.C.C. pour la troisième semaine de janvier a été de $4,636, et celle du Kansas et Texas de $26,654. Une dépêche de Toronto dit que les recettes nettes du Pacifique Canadien pour l'année 1895 ont été de deux pour cent sur les actions.

	27 Jan. Ouverture.	Fermeture.	25 Jan. Ouverture.	Fermeture.
Am Cotton Oil	...	19	...	17
do Tabac	77½	78½	...	77½
do pref	104	104½	...	...
do Sugar Re	105½	105½	...	105½
do pref	97	98	...	98
Atchison	15	15¼	...	15
C. B. & Q	76½	76½	...	76½
Baltimore & Ohio	44	44	...	43
Bay State Gas Co	...	...	...	...
Pacifique Canadien	...	...	...	...
New York Central	...	...	...	98
C. C. & L	92	92½	...	...
Chicago Gas	65½	65½	...	65½
Chesa & Ohio	15½	15½	...	15½
Southern	...	...	...	43
Baltimore & Ohio	14	14	...	14
Denver & R. Grande préf.	45	45	...	44½
Den. & Hudson	127½	128	...	128½
Del. L. & W	160½	160½	...	...
Duluth	...	...	...	...
do pref	...	...	...	...
Erie	15½	16	...	15½
do préf	35	35	...	...
Gen. Electric	27½	27½	...	26½
Consolidated Gas	74	74	...	74
Hocking Valley	14½	14½	...	14
Jersey Central	16	16½	...	16½
Laclede Gas	2½	2½	...	...
Lou. & Nash	46½	46½	...	47
Lake Erie & West	2½	2½	...	2½
do pref	17½	17½	...	17½
Lake Shore	144	144½	...	145
Mich Central	...	...	...	...
Mob. Elev	100	100	...	100½
Missouri Pac	22½	23½	...	23
North American	5½	5½	...	5½
Lead Trust	25½	25½	...	25½
do pref	...	...	...	...
Nat Cordage	37	37	...	37
do pref	...	...	...	...
New England	...	...	...	...
N. Pacific	3½	3½	...	3½
do pref	...	...	...	...
North West	99½	99½	...	99
S. P. & Omaha	37½	38½	...	38½
O. L. & Western	14½	14½	...	14½
Pacific Mail	2½	2½	...	2½
Reading	11½	11½	...	11½
Rich. & Term	...	...	...	...
Rock Island	67½	67½	...	67
N.-Y Sus. & Western	10	10	...	10
do pref	27½	28	...	27
N. Y. Chic & St-Louis	...	...	...	...
St-Paul	71½	71½	...	71½
Tol. A. & N. Mich	...	...	...	...
Texas Pacific	8	8	...	7½
Tenn. Coal and iron	21	21½	...	21½
Union Pacific	...	...	...	...
Western Union	84½	84½	...	84½
Wabash	6½	7	...	6½
do préf	16½	16½	...	16½
Wheeling & L. E	11½	11½	...	11½
do préf	30½	30½	...	30
Leather	9½	9½	...	9½
do préf	64½	64½	...	64½

VALEURS AMERICAINES A LONDRES.

27 Jan.	Londres.	N.-Y.	Equiv
Atchison	15½	14½	
Pacifique Canadien	56½	55	
Erie	16½	15½	
Kan. et Texas	11½	11½	
Louisville et Nashua	47½	45½	
Lake Shore	150	146	
Pac Nord, préf	18½	18½	
Illinois Central	94	94½	
Mich & Western	60	60	
Reading	10½	10½	
Saint-Paul	72½	71½	
Union Pacific	8½	8½	
Wabash Ry	17	16½	

On trouvera que les petites pilules de Carter pour le foie sont un excellent remède pour le mal de tête. Des milliers de lettres venant de personnes qui s'en sont servies attestent ce fait. Essayez-les.

TAPIS battus et nettoyés à la vapeur. 11 rue Hermine. Téléphone 708. E. E. TABE, Gérant. 119-1an

.48

ITE.
ed Mary, tècor
ge, 50c et 25c

Colonne Carsley

Les messieurs trouveront des occasions spéciales de bon marché dans les chemises, sous-vêtements et articles de merceries durant le mois chez S. Carsley.

VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES EN COUPONS MELANGES

On a réuni ensemble tous les coupons de marchandises diverses de tous les départements. Ces coupons mélangés sont placés dans notre chambre orientale et seront vendus à des prix extraordinairement bas, en beaucoup de cas plus bas que le quart du prix coutant.

TOUS LES CONPONS ET TOUTES LES MARCHANDISES MELANGEES

Seront vendus à des prix nominaux durant cette semaine.

PRENEZ LES TRAMWAYS ET VENEZ

PRENEZ LES TRAMWAYS ET VENEZ

A la vente de coupons mélangés, dans la chambre orientale, du magasin de

S. CARSLEY.

ETOFFES A ROBES

ETOFFES A ROBES

OCCASIONS DE BON MARCHE

OCCASIONS DE BON MARCHE

2000 verges de grosses serges doublées, brunes ou autres couleurs, double largeur, prix régulier, 27c. Prix de la vente de janvier 18c.

1000 verges d'étoffes à robes fleuries, couleurs de choix, double largeur. Prix régulier 37c à 45c. Prix de la vente de janvier, 19c.

2500 verges d'étoffes à robe de couleur, nuances variées, double largeur, prix régulier, 50c à 60c. Prix de la vente de janvier 27c la verge.

700 verges d'étoffes à robes riches nuances, double largeur, prix régulier, 60c à 70c. Prix de la vente de janvier 35c la verge.

1000 verges d'étoffes à robes tout laine, et de fantaisie, double largeur, prix régulier, 70 à 85c. Prix de la vente de janvier, 50c la verge.

S. CARSLEY,

OCCASIONS DE BON MARCHE DANS LES ARTICLES DE MODE

OCCASIONS DE BON MARCHE DANS LES ARTICLES DE MODE

Environ 50 douzaines d'oiseaux et de plumes de fantaisie, belles couleurs. Prix régulier 45c. Prix de la vente spéciale, 15c. Un gros lot de fleurs en soie et en velours de fantaisie, couleurs de choix. Prix régulier, 25c. Prix de la vente spéciale, 17c chac.

10 douzaines de chapeaux en feutre pour dames, avec bande de ruban, sacrifiés à 35c chac.

50 douzaines de chapeaux non garnis formes et couleurs variées, pour dames. Prix régulier, 75c. Prix de la vente spéciale, 50c chaque.

Chapeaux garnis à la mode, formes nouvelles, pour demoiselles. Prix régulier, $3. Prix de la vente spéciale, $1 50.

S. CARSLEY.

BAS POUR DAMES
BAS POUR DAMES
BAS POUR DAMES

650 paires de bas en laine noire de qualité spéciale, pour dame. Prix de la vente de janvier, 13c la paire.

500 paires de bas en cachemire noir, talons et bouts gris, très bien finis. Prix de la vente de janvier, 15c la paire.

350 paires de bas en cachemire noir pour dames, 17c la paire.

455 paires de très bons bas en laine noire, bien finis et bien

FEUILLETON

LA

Maison Giniel

PREMIERE PARTIE

(Suite)

Le caissier de la maison Giniel s'était levé et s'avançait, la main tendue, vers madame Aldebert.

—J'avais un double but en venant ce soir, dit-il, tandis qu'elle se débarrassait de ses petits paquets ; d'abord, je voulais être le premier à vous faire agréer mes bons souhaits ; ensuite, j'étais messager d'une heureuse nouvelle : Armand arrivera le 4 janvier.

—Comment le savez-vous ? demanda madame Aldebert, dont les traits s'animèrent ; sa lettre ne nous fixe rien.

—Par un télégramme ! s'écria Minnie, qui avait plongé ses doigts dans la boîte et savourait les délicats produits du confiseur fameux. Monsieur René, ces bonbons sont délicieux... il n'y avait que vous pour les choisir aussi bons !

Blondel inclina la tête.

—J'accepte le compliment, bien qu'il soit immérité, dit-il en riant ; mais voilà votre mère qui a fait bien mieux que moi.

Madame Aldebert venait de tirer de son enveloppe de papier gris une charmante boîte en osier ornée de satin cerise, et la tendait à Minnie. La jeune fille rougit de plaisir en l'ouvrant : l'intérieur capitonné contenait tous les objets nécessaires aux ouvrages de femme.

—C'est trop beau ! murmura-t-elle en regardant sa mère, et surtout, ajouta-t-elle plus bas, et surtout trop cher.

—Bah ! fit gaiement madame Aldebert. Armand m'avait dit combien tu désirais une boîte à ouvrage.

—Si j'avais su... prononça Blondel en contemplant l'élégant coffret.

—Oh ! monsieur René ! dit Minnie confuse et craignant de l'avoir déjà peiné.

Et comme sa mère allait poser dans la pièce voisine le chapeau qu'elle venait de quitter :

—J'aime bien mieux les bonbons, reprit-elle rapidement en examinant la faveur rose qu'elle avait gardée dans sa main, et c'est dans votre boîte à vous que je mettrai mon ouvrage.

Blondel fit un mouvement. Peut-être eut-il, pour la première fois, la perception encore vague et incertaine qu'Armand avait un motif en lui demandant d'abréger ses visites. Quoi qu'il en soit, il quitta la chaise longue pour s'asseoir près de madame Aldebert, et, après avoir causé quelques instants, prétexta un rendez-vous avec des amis et partit.

Le lendemain, Minnie l'attendait en vain, et elle se demanda tristement ce que seraient ces longs jours d'absence, alors qu'elle n'aurait plus l'espoir de voir jamais—elle frissonnait en murmurant ce mot—les yeux gris et lumineux du beau Blondel.

VII

Ce fut vers la fin d'une belle et froide après-midi, le 4 janvier, comme l'avait annoncé le télégramme, qu'Armand Aldebert descendait d'un wagon de seconde classe, à la gare de Montpellier, et sejetant dans le premier omnibus qu'il aperçut, se fit conduire aux bureaux de Giniel frères. Il éprouvait une impatience fébrile ; il avait hâte de courir chez lui et de recevoir les baisers de sa mère et de sa Minnie ; mais, fidèle à son devoir, il voulait avant tout rendre compte de sa mission et remettre au successeur de Georges Giniel les papiers dont il était porteur de la part du correspondant de Vienne.

Il avait montré beaucoup d'habileté commerciale dans la tâche délicate qui lui avait été confiée, et se disait, avec un joyeux et fier sentiment de satisfaction, qu'il s'était ainsi acquitté en partie de la dette contractée par lui envers le jeune banquier. Ses pensées, concentrées sur les affaires sérieuses dont il était chargé, avaient eu moins de loisir pour caresser et bercer en quelque sorte cette douleur qu'il gardait toujours au plus profond de lui-même. Le travail avait apporté une diversion salutaire à son découragement. Il se sentait plus courageux, plus résolu ; et même, tant l'espérance est un sentiment indestructible dans le coeur de l'homme, il se prenait parfois à rêver qu'Adrienne, trompée peut-être dans ses aspirations de bonheur, viendrait lui demander cette affection qu'il était prêt à lui rendre.

Pressé de terminer avec le chef de la maison de banque, Armand ne traversa pas les bureaux où les employés travaillaient, mais entra directement dans le cabinet qui avait été celui de Georges Giniel. Rien n'était changé dans les dispositions et l'ameublement de la pièce ; seulement, devant la table encombrée de papiers, un homme de trente-cinq à quarante ans, à la figure intelligente et réfléchie, était assis dans le fauteuil qu'occupait le jeune banquier lors de sa dernière entrevue avec le nouveau caissier.

—Monsieur, dit Armand, en saluant le chef actuel de la maison de banque, j'arrive à l'instant de Vienne.

—Ah ! monsieur Aldebert ?... fit le beau-frère de Giniel, en invitant du geste le jeune homme à s'asseoir. C'est bien ; je vous attendais. Recevez mes félicitations pour la manière dont vous vous êtes acquitté de votre mission... Mais, si vous permettez, je vais faire prévenir M. Rouder, qui connaît l'affaire mieux que moi encore.

Il posa le doigt sur un timbre ; la porte du cabinet s'ouvrit, et le garçon de bureau parut sur le seuil.

—Priez M. Rouder de venir un instant, dit le banquier en reprenant son siège. Je vous avouerai, reprit-il avec un fin sourire, en se tournant vers Armand, que je ne suis pas encore très au courant. Mon beau-frère a voulu absolument que je prisse la direction de la maison, et je n'ai accepté qu'à la condition que M. Rouder voudrait bien m'aider, et aurait une part dans les bénéfices.

La porte qui faisait communiquer les bureaux avec le cabinet du chef s'ouvrit sans bruit, et le père Rouder, son bonnet de velours à la main, solennel et impassible, entra dans la chambre.

Les employés reprirent leurs places respectives ; mais de tous les coins de la vaste salle, les réflexions continuèrent de plus belle.

—Encore un moment, Aldebert ! Vous ne savez rien, je suppose, des événements extraordinaires, incroyables, qui se sont produits depuis votre départ...

—Je sais que M. Giniel doit être marié depuis deux jours, dit Armand en souriant et en reprenant son chapeau qu'il avait posé sur une table voisine.

—Savez-vous avec qui ? demanda en baissant la voix l'un des plus jeunes commis.

—Avec la dame de ses pensées, sans nul doute.

—Chut ! fit Blondel en jetant un coup d'oeil vers la porte du cabinet ; pas si haut ! C'est vraiment étrange, Armand, et je ne me trompais pas quand il me semblait vaguement reconnaître le profil que nous avons entrevu dans la voiture de M. Giniel, le soir où il nous apprit son mariage.

—Où l'aviez-vous vue ? interrogea Armand, surpris du ton mystérieux du jeune caissier.

Blondel ne répondit pas tout d'abord : mais il entraîna son ami vers la fenêtre la plus éloignée du cabinet de M. Guérard, celle-là même devant laquelle était le pupitre où Aldebert avait l'habitude de travailler.

—Vous rappelez-vous que c'est à cette place que nous étions tous deux, quand la belle inconnue vint chez M. Giniel ? La voiture passa comme un trait devant cette fenêtre, et pourtant, si rapide que fût l'apparition, elle me frappa. Il me semblait que j'avais vu quelque part ce visage dont l'expression ne peut s'oublier... Je ne pus tout d'abord rappeler mes souvenirs ; et lorsqu'ils me revinrent, la chose me parut si improbable que je crus à une méprise. Cette femme, je l'avais vue, il y a deux ans, pendant un court séjour que je fis à Paris ; elle était chanteuse sur un petit théâtre de genre...

—Est-ce possible ? interrompit Armand avec une surprise non déguisée ; M. Georges Giniel aurait épousé...

—Une actrice... oui.

Aldebert regarda Blondel d'un air incrédule ; deux des jeunes employés, abandonnant leurs plumes, se glissèrent en catimini près de la fenêtre.

—Vous avez l'air de ne pas ajouter foi aux paroles de Blondel, dit l'un d'eux en riant. Le fait est que la chose est assez bizarre pour causer quelque étonnement ; nous avons tous été stupéfaits quand nous avons connu la vérité. Qui aurait dit cela ?... M. Georges Giniel !... C'était bien la dernière personne... Le jeune homme n'achève pas ; la voix brève du père Rouder, qui venait de rentrer dans la salle, coupa court à son commentaire.

—Voici des lettres à écrire, monsieur Gustave, disait le premier commis en jetant quelques papiers sur un pupitre voisin.

Une lueur éclatante jaillit dans la salle, et Armand, tournant machinalement la tête, vit le garçon de bureau qui s'en retournait après avoire allumé le gaz.

Les jeunes employés s'étaient hâtés de regagner leurs places, et il y avait un redoublement d'application à toutes les tables, tandis que les plumes grinçaient plus vite sur le papier toujours marqué du nom de Giniel.

L'idée que ce nom, qui valait de l'argent comptant sur certains marchés européens, eût été joint à celui d'une actrice de troisième ordre parut si peu probable à Armand qu'il ne put s'empêcher de sourire.

—Voilà M. Aldebert qui vient rendre compte de son voyage, dit le banquier en roulant son fauteuil pour faire place, près de la table, au premier commis.

La physionomie grave du père Rouder se dérida soudain ; il s'avança vivement vers Armand, et lui secouant la main :

—Je suis ravi de vous voir, Aldebert ! Vous vous êtes conduit de manière à nous laisser la courte honte de ne pas vous avoir deviné plus tôt... Je regrette infiniment que vous n'ayez pas voulu aller à Saint-Pétersbourg ; vous êtes plus fort que Blondel, et j'ose dire que M. Guérard aura en vous un fameux caissier.!

—Laissons cela ! dit Armand avec un sourire. Si vous le voulez bien, je vais rendre mes comptes.

Il se rapprocha de la table, et avec beaucoup de lucidité, de précision donna les explications et les renseignements qui avaient trait à la mission dont il avait été chargé ; il déposa ensuite les notes détaillées et les rapports circonstanciés qu'il avait dressés—le père Rouder le fit remarquer orgueilleusement à M. Guérard—avec un soin minutieux.

—Maintenant, monsieur Aldebert, dit le banquier en repoussant de la main les papiers entassés devant lui, il ne me reste plus qu'à vous réitérer mes félicitations. Dè demain, vous voudrez bien prendre possession de vos nouvelles fonctions. M. Blondel vous donnera les indications nécessaires.

—Part-il bientôt ? demanda Armand en se levant.

—Dans deux jours, répondit le père Rouder, en ramassant de sa large main les liasses de notes éparpillées sur la table ; mais quand vous serez embarrassé, je vous viendrai en aide, et tout ira bien, croyez-le.

Les deux employés de la maison Giniel quittèrent en même temps le cabinet du chef. Déjà la portière était retombée derrière eux, lorsque M. Guérard rappela le père Rouder.

—Un moment encore, je vous prie, j'ai à vous parler.

Le premier commis revint sur ses pas, et Armand entra seul dans la grande salle, où les dernières lueurs du jour luttaient avec le crépuscule naissant.

—Aldebert ! crièrent à la fois cinq ou six voix joyeuses.

Et, enjambant les pupitres, renversant les chaises, les jeunes gens accoururent bruyamment vers le nouveau venu.

—Enfin, vous voilà ! —Avez-vous fait un heureux voyage ?

—Hourra ! mon vieux camarade ! On s'aperçevait maintenant combien votre grave visage manquait là-bas, à la fenêtre du coin ! — Une poignée de main, Aldebert, et vive la France ! après tout, même après Vienne !

Armand écoutait en souriant ce flux de paroles incohérentes, ces questions et ces exclamations qui se croisaient et auxquelles on ne lui laissait pas le temps de répondre, et distribuait autour de lui de cordiales poignées de main. Quand le premier moment d'expansion fut passé, il se tourna vers Blondel qui avait quitté ses livres de caisse, et se tenait à quelques pas, appuyé contre le grillage où Giniel jeune s'était adossé, le soir de date mémorable où il avait fait part de son mariage aux employés de la maison.

—Quand on pourra arriver à vous, fit-il nonchalamment, je vous donnerai de bonnes nouvelles de votre mère.

L'oeil d'Armand brilla, et il s'avança vivement vers René.

—Merci, dit-il en lui serrant affectueusement les deux mains. Minnie m'a écrit combien vous avez été bon pour elle pendant mon absence. Mais j'ai hâte de juger par moi-même de l'exactitude de vos renseignements, ajouta-t-il gaiement. Veuillez m'excuser si je vous quitte au plus vite, messieurs : je n'ai pas encore embrassé ma mère.

(A suivre)

Chronique littéraire

M. Paul Marguerite méritera d'avoir quelque jour toute une chronique à lui. J'ai déjà eu l'occasion de dire que je faisais le plus grand cas de son talent.

On s'en étonne, comme on s'est étonné de me voir quelque sympathie pour Dumas ? Et on me demande comment, sévère aux "décadents du christianisme" je suis si tendre à nos païens de la décadence.

La réponse est simple. Je hais les charlatans; et j'estime dangereux les jongleurs sacrilèges qui battent monnaie avec les vases sacrés. Mais tout ce qui est sincère a droit à un certain respect. Et si un écrivain de valeur, hier M. Dumas, aujourd'hui—et tout en maintenant les distances—M. Bourget ou M. Margueritte, sans songer le moins du monde à faire tapage de sa conversion comme le juif Vaizabrègue ou à s'approprier les lieux saints comme le protestant Loti, les églises comme Huysmans, se rapproche, par un progrès intime et plus ou moins inconscient, de la morale évangélique, à celui-là j'estime que nous devons, quoique avec prudence encore, tendre la main plutôt que de l'insulter.

M. Margueritte nous vient de loin : du naturalisme le plus dangereux, de celui qui se plaît aux chatoiements de certaines pourritures exquises et raffinées. "Amants" en ce genre est une des plus délicates études que je connaisse d'âmes très faisandées et très fines. Or dans "Pascal Géfosse," dans "Jours d'épreuve," dans la "Tourmente," le talent de M. Margueritte est allé de plus en plus s'épurant et se fortifiant, et il a plus d'une fois écrit des pages d'un sentiment très haut, et au point de vue chrétien très juste. Le petit polisson du Prytanée militaire s'est souvenu qu'il était fils du général Margueritte tombé en héros à Sedan ; il y a du sang de brave homme dans ses veines.

C'est sans doute parce qu'il s'est souvenu aussi qu'il a des filles qu'il s'est mis à écrire dans les journaux de modes et dans les revues pour les demoiselles de charmantes histoires comme "Ma grande ;" il a trempé sa plume dans l'encre rose.

S'il n'y avait pas dans son "Jardin du passé" deux ou trois photographies de choses d'Algérie, et de la Kasbah, qui sont un peu nues, quoique non précisément immorales, on pourrait donner à lire aussi aux jeunes filles ce livre élégant et joliment imprimé. Ce n'est pas du roman, c'est du souvenir, de la fantaisie et du rêve. Ce sont de délicieuses songeries au bord de la rivière, des chevauchées dans "la chère forêt," en compagnie de l'amazone irréelle, de la féemignonne, avec laquelle on échange d'exquises impressions ; ou bien là-bas, en Provence, des extases devant la mer si belle, et des gonflements du coeur quand le printemps fait éclater les bourgeons, crève en parfums qui troublent et entêtent. Plus loin encore, en Algérie, c'est la mélancolie devant l'enfance qui se réveille et reparaît au détour d'une allée du Jardin d'Essai, au coin de l'enclos autour de la maison autrefois habitée, ou sous les platanes du cimetière... Tout cela, d'une écriture un peu précieuse qui fixe les nuances les plus subtiles, comme on peint sur la gaze d'un éventail, nuances des choses de la terre et de l'eau, ou des sentiments de l'âme.

Il faudrait pouvoir citer, citer beaucoup, citer tout : la "Forêt fée," l'"Automne verte, Au soleil des ombres," et les "Printemps de Provence," dont je veux pourtant prendre dix lignes sur les "Amandiers en fleurs," pour donner une idée de ce talent très délicat et très distingué.

Les amandiers sont déjà décolorés, leurs cimes poussent de petites feuilles en pointe, toute menues, dentelle fine et vernie d'un vert jaune et jeune.

De miracle plus exquis, il n'en est point que ce squelette de bois fleuri de neige rose et blanche, qui sent le miel. Toute la suavité du renouveau, la grâce attendrissante et l'éternité merveilleuse des choses tiennent dans ce grand oeuvre si délicat et si féminin...

Fleurs divines, avec leurs pétales de nacre humide, plus doux aux doigts qu'aucune soie, qu'aucune chair d'enfant ,avec leur faisceau d'épingles blanches à tête d'or, jaillissant d'une croix à cinq pointes d'un vert rosé à bords pelucheux. Et leur odeur équivoque qui parfume tout un jardin !

... Malaise du coeur gonflé de nostalgie, d'espoir sans but, de tendresses vagues, le printemps est là, terrible et doux, plus encore que l'automne, aux âmes en mal de vivre, aux grands rêves inassouvis... Et vous êtes le plus ingénieux symbole de cette heure brève, d'angoisse douloureuse et de vague infini, amandiers pâles qui semblez allumer de petites flammes très douces dans le soleil matinal, en déployant vos transluides pétales de lumière.

Fleur de neige et de miel. Miracle du bois mort.

Un peu trop de mélancolie peut-être, et de langueur. Cette hyperesthésie de la sensibilité a quelque chose de féminin vraiment. Mais la caresse de cette prose aux couleurs très délicates, à la musique très légère, est pleine de charme.

—

M. P. Margueritte écrit comme une femme qui aurait beaucoup de talent. Gyp, qui est une femme, cause comme un effronté gamin qui a le mot drôle et le pied de nez toujours prêt à partir.

On connaît son genre, très goûté dans le monde où l'on s'amuse. Ce genre, en général, n'est pas malsain. Gavroche a du bon sens : c'est au nez des poseurs, des parvenus, des politiciens, et des grotesques, qu'il lance le plus volontiers ses éclats de rire.

La blague seulement est aussi une forme de l'anarchie. Le respect est une vertu nécessaire qui s'en va.

Et puis le trait est forcé, la caricature est grosse de ces anciens marchands d'huîtres, qui dans leur villa de Gribouville-sur-Mer, vaniteusement dénommée Gribouville-Castel, s'attirent les plus ridicules avanies en voulant frayer avec la noblesse du pays. Sans compter qu'à y regarder de près cette famille Dutrac, ou du Trac, est tout simplement monstrueuse.

Le père est un coquin et un sot, la mère une égoïste avare et prétentieuse, les fils d'affreux vauriens, et la fille Aménaïde, qui dans un argot savoureux fait valoir les ridicules de papa et de maman, c'est Paulette ou petit Rob toujours, avec le même esprit, le même cynisme, et de moins en moins de coeur.

Pour complaire aux lecteurs de la "Vie parisienne," à ce roman d'imbéciles exploités, comme feu M. Jourdain, par la roterie de tous les "bons Normands" leurs voisins, Gyp a ajouté, bien sans nécessité, des plaisanteries plus que gaillardes, et des scènes d'une grossière polissonnerie :

Ce n'est pas, il est vrai, l'immoralité troublante de la plupart de nos romans d'aujourd'hui. C'est l'aventure grasse, avec les mots... salés, qu'ailmaient, dit-on, nos pères. Ce sont des farces comme on en dit entre hommes ; et c'est—signe de temps—une femme du monde qui les écrit. Voilez-vous la face, ô comtesse de Ségur, née Rostopchine.!

—

Voici d'ailleurs que les vieux académiciens eux-mêmes s'essayent à dire des inconvenances.

M. Cherbuliez, austère Genevois, comme l'on sait, y va de temps en temps dans son roman de sa petite plaisanterie égrillarde. Et pour corser son histoire, autrement un peu fade, il invente des scènes d'une nature équivoque et par conséquent répugnante entre une jeunesse inconsciente et un vieillard qui croit qu'on en veut à sa vertu... Puis il y a une petite allusion irréligieuse, et le coup de patte à la morale des Jésuites. Sous la coupole les voltairiens nés vers 1830 s'amusent encore de ces épigrammes. Pardonnez-leur, Seigneur... ils ont appris à lire dans Béranger.

Le roman de M. Cherbuliez a d'ailleurs un caractère essentiellement bourgeois. Les aventures y sont d'une invraisemblance qui ravit les petites dames en rupture de pot-au-feu. C'est le roman romanesque à l'antique mode.

Et le "Comte Kostia, Miss Rovel, Samuel Brohl" ou l' "Aventure de Ladislas Bolski" valent bien après tout tel "roman de moeurs" ou telle "étude d'âmes" où il y a plus de prétention et moins d'esprit.

Malgré tout, l'histoire de ce Provençal qui revient d'Amérique embarrassé de 60 millions, et qui par un caprice de vieux chat réunit autour de lui dans sa maison tous ses héritiers, rats lourdauds et souris qui se croient futées,pour jouer méchamment avec eux, les faire s'entre-dévorer, et finalement laisser tout son avoir à deux filles, que le conteur astucieusement a tenues cachées en Amérique jusqu'à la lecture du testament, et la persécution que ce maniaque organise contre le seul neveu pour lequel il ait du goût et qui précisément le dédaigne lui et sa fortune, tout cela a un air de "déjà vu" qui diminue singuièrement le plaisir.

Et puis une fois parti pour le faux, un romancier sans s'en aperçevoir va jusqu'à l'absurde, inclusivement. On voit une espèce d'homme de génie qui par amour de la botanique se fait jardinier, chez une comtesse, et la comtesse qui devient amoureuse de son jardinier, et qui le met à la porte... A tout instant on rencontre des épisodes, des personnages et des scènes d'un naturel aussi bien attrapé.

Car en sa qualité de Suisse, M. Cherbuliez multiplie les détails à l'infini, avec la sage lenteur d'un Allemand qui aurait aussi l'humeur d'un Anglais. Le moindre domestique qui apporte une lettre a droit à son histoire ; et par peur de la platitude, cette histoire a quelque chose de fantastique. Ainsi le roman s'écoule doucement, tout doucement, avec bien des sinuosité et des détours paresseux dont parfois on se lasse. Ce bon M. Trayez se découvre des neveux et des nièces pendant 400 pages : toujours il en arrive un nouveau, et l'on se croit un moment menacé d'un second volume. Pour nous comme pour ses héritiers, sa mort est une délivrance.

Il y a sans doute de jolis traits, des scènes agréables, quelques mots amusants : souvent aussi la conversation sonne un peu faux, comme la situation elle-même.

Le dialogue un instant sent le mélodrame, et puis tombe quelquefois dans une vulgarité choquante. Il y a des plaisanteries tout à fait germaniques, et qu'on croirait volontiers traduites de l'allemand : sans compter que la langue aussi n'est pas toujours pure... Qui donc disait que M. Brunetière, professeur rigide, corrigeait les barbarismes, les provincialismes, et les "exotismes" de ses collaborateurs de la "Revue ?"

—

Paul Margueritte, Gyp, Cherbuliez : voilà des noms fort peu chrétiens, il est vrai... Mais puisqu'on a cassé les vitres aux fenêtres, faut-il s'étonner si l'air du dehors maintenant pénètre chez nous ?

Et ce n'est pas assez que portes et fenêtres ne soient plus closes. Nous voulons, c'est notre tactique nouvelle, descendre nous aussi dans la rue, et aller partout.

Pour agir sur le siècle il le faut bien connaître. Et le chrétien plus qu'un autre doit pouvoir tout entendre et tout lire. Veuillot allait entendre Thérésa : nous irons, s'il le faut, siffler Yvette Guilbert.

Littérature profane, et littérature impie, fausse philosophie et fausse science, au lieu de fuir devant elles en se voilant la face, c'est avec un gourdin... ou un sifflet, qu'il faut, comme l'a dit spirituellement le docteur Franck, marcher sur ces fantômes.

Que de fantômes en littérature à pourfendre ! que d'idoles à renverser ! que de sauteurs... à faire sauter !

Mais la critique n'a d'autorité qu'à la condition de reconnaître le talent partout où elle le rencontre, d'aimer la sincérité partout où elle se manifeste, d'être le plus qu'elle peut indépendante et juste.

Grâce à Dieu toutes sortes d'encouragements sont venus au petit chroniqueur qui depuis deux mois affirme, en s'attaquant à des sujets jugés scabreux, son droit au franc-parler. Aujourd'hui, à tous les amis inconnus, qui ont eu la bonne pensée de lui envoyer, sans plus attendre, un mot de sympathie, il adresse un remerciement ému et aussi un appel plein de confiance.

Olivier dit : Païens ont grande force,
Et nos Français, ce semble, sont bien peu.
Vous aurez bataille, bataille comme il n'y en eut jamais ;
Seigneurs Français, que Dieu vous donne sa force.

Oui, la bataille sera rude. A l'aide, amis ! Et que dans l'année qui va s'ouvrir, la bonne presse, grâce à vous, porte en chaque commune de France la parole de liberté, de vérité et de vie !

GABRIEL AUBRAY.

Paris, 1 janvier 1896.

Le rélle

Si vous avez un enfant atteint de cette maladie, envoyez votre nom et adresse sur une carte postale à Jos. Bland, 1610 rue Ste Catherine, Montréal, et vous recevrez par le retour de la malle des instructions pour obtenir une guérison sûre et rapide. jno

"Ceux de nos lecteurs qui enverront leur adresse et un timbre à Marion et Laberge, Montréal, recevront gratis le "Guide des Inventeurs."

Young & Smylie's Pure Spanish Acme Licorice Pellets Stick Licorice.

LES ENFANTS PLEURENT

pour qu'on leur donne de

L'Emulsion Scott

Ils pleuraient autrefois pour qu'on ne leur donnât pas d'huile de foie de morue.

C'est que l'huile est répugnante et indigeste, tandis que l'**Emulsion Scott** est aussi

DOUCE ET AGREABLE QUE LE LAIT.

Toutes les sommités médicales d'Europe prescrivent **l'Emulsion Scott** comme le remède infaillible dans les maladies consomptives de l'**Enfance** et de l'**Adolescence**, telles que **la Scrofule, le Rachitisme, le Lymphatisme, l'Anémie, la Chlorose.**

Une brochure sur l'EMULSION SCOTT sera expédiée GRATIS sur demande.

Scott & Bowne, Belleville. — Tous les pharmaciens, 50 cents et $1.00.

Le Monte-Carlo Business College

Encoignure du Square Victoria et de la rue Craig.

Les classes du jour et du soir seront rouvertes lundi, 6 janvier. Ecrire, venir ou téléphoner (Bell 8562) pour le prospectus renfermant toutes les informations. Adresse :

1-95 J. D. DAVIS, Principal

Canadian Royal Art Union

(Incorporée par lettres patentes, le 1 fév. 1894)

VIENT D'ETRE OUVERTE AUX

Nos 238, 240 RUE ST-JACQUES

Cette compagnie distribue des oeuvres d'art, peintes par les maîtres de l'école moderne française.

Méthode nouvelle de distribution

Billets depuis 25c à $10 chacun
Prix depuis $5 à $5000 chacun

Vous êtes invités à visiter cette superbe collection. . . . . .

ELECTIONS

MUNICIPALES

Quartier - Centre

COMITE CENTRAL DE

ROMEO PREVOST

NO 65 RUE ST JACQUES

Ouvert tous les jours à 9 heures A. M.

Tous les électeurs sont cordialement invités à se rendre à ce comité où ils pourront obtenir tous les renseignements qu'ils auront besoin.

Téléphone Bell, No 502. 112-jno

Almanach des Cercles Agricoles

3e ANNEE 1896

Publié par J. B. Rolland & Fils, sous les auspices du Département de l'Agriculture de la Province de Québec

Ce petit recueil renferme des renseignements des plus pratiques et un des plus hauts intérêts pour tout cet qui concerne la culture, la colonisation, l'élevage des bestiaux, le jardin potager et fruitier, la fabrication des vins, etc. etc.

Brochure in-12 (96 pages). Prix par exemplaire, 6 centins, franco par la poste ; par douzaine 50 centins, aussi franco par la poste.

EN VENTE CHEZ

J. B. Rolland & Fils

En vente chez les principaux libraires

ROMEO PREVOST & CIE

Comptables Auditeurs,

Liquidateurs et Fidéi-Commissaires

ARGENT A PRETER

Achats de débentures municipales.

Bâtisse New-York Life

CHAMBRES Nos 5 et 7 - - - - Tel. Bell 8

MONTREAL

J. E. TOWNSHEND

Etabli depuis 24 ans

LITERIE BREVETEE

Appelez ou sonnez le No 1906 et informez-vous du prix des matelas remis à neuf, oreillers, etc., avant de déménager. Ainsi lits de cuivre ou de fer de toute description, couchettes, etc., matelas bourrés en crin, en mousse et en laine.

1 Petite rue Saint-Antoine

Coin de la rue St-Jacques

PAS DE SUCCURSALES 197-1 an

The Liverpool, London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF - - $40,833 000

Montant placé au Canada : $1,500,000

DIRECTEURS AU CANADA :

Hon. Henry Starnes, Président.
Edmond J. Barbeau, Ecr.
W. J. Buchanan, Ecr.
Andrew Frederick Gault, Ecr

Assurances contre le Feu prises aux Taux les plus Modérés.

G. F. C. Smith, Agent Général.
Cyrille Laurin, Sous-Agent pour la Cité.

Votre Patronage est Sollicité

Bureau principal et succursale au Canada

6 PLACE D'ARMES Coin rue St-Jacques

MONTREAL

MAL DE TETE

Radicalement guéri au moyen de ces Petites Pilules

Elles soulagent les douleurs de la dyspepsie et facilitent la digestion après un bon et copieux repas. Un remède parfait pour la guérison du vertige, les nausées, l'assoupissement, le mauvais goût dans la bouche, la langue épaisse, les douleurs dans le côté et l'engourdissement du foie. Elles règlent les intestins. Purement végétales.

PETITE PILULE. PETITE DOSE. PRIX MODIQUES.

Business College

PLACE D'ARMES

Classes du Jour et du Soir

Le programme comprend : la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie, la dactylographie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les leçons sont données en anglais par six professeurs versés dans l'enseignement de ces matières. Un cours préparatoire est annexé au collège. Salle pour dames. Demandez le prospectus.

CAZA et LORD, Directeurs.

ELECTIONS

MUNICIPALES

Quartier Ste-Marie

M. T. CHARPENTIER, JR

A ouvert des Comités aux endroits suivants :

Comité Central—No 1162 rue Ste-Catherine, à 7½ heures.
Comité—No 851 rue Ste-Catherine, à 8 heures.
Comité—No 773 rue Ontario, à 8½ heures.
Comité—No 1064 rue Ontario, à 8½ hrs.
Comité—No 227 rue Plessis, à 8½ heures.
Comité pour les électeurs de langue anglaise—coin Craig et Papineau, à 9 heures.
Comité—Coin Craig et de Salaberry à 9½ heures.

Tous les électeurs sont cordialement invités à se rendre aux différents comités, où ils pourront obtenir tous les renseignements qu'ils auront besoin. 112-jno

QUARTIER ST-LOUIS

UNE

ASSEMBLEE PUBLIQUE

Des électeurs du quartier St-Louis est convoquée par MM. Savignac et Renaud.

Cette assemblée sera tenue à la salle St-Joseph, No 1796 rue Ste-Catherine,

Mardi, le 28 courant, à 8 heures precises.

MM. Paquette et Fournier sont invités avec leurs amis. 116-2

SUCCESSION

DUNCAN :: FINLAYSON

Vendue sous l'autorité de l'acte adopté par la législature de la province de Québec à sa dernière session et intitulé "Un acte relatif à la vente de certaine propriété partie de la succession intestat de feu Duncan Finlayson.

Sera vendue par encan public au plus haut et dernier enchérisseur au bureau No 181 RUE ST JACQUES, en la cité de Montréal, de J. CRADOCK SIMPSON & CIE, encanteurs, succ. de, 261 rue pour de février 1896, à onze heures de l'avant-midi, la propriété suivante, savoir :

Ce certain lot de terre, dans le quartier St-Antoine de la ville de Montréal, connu sur le plan et livre de renvoi officiel sous le numéro mille sept cent soixante dix-neuf 1779.

Avec trois maisons de première classe, façade en pierre, connues sous les numéros un, deux et trois, Prince of Wales Terrace, et portant les numéros 887, 889 et 891 rue Sherbrooke, et les dépendances érigées sur le dit lot.

Avec ruelle en arrière en commun

Conditions, argent comptant, les autres conditions seront annoncées le jour de la vente.

J. CRADOCK SIMPSON & Co.
Encanteurs.

GEORGE W. SIMPSON,
11 Rue St-Sacrement.

W. de M. MARLER,
Notaire Public.

115-27

TAPISSERIES

Les soussignés ont maintenant en mains un magnifique assortiment de tapisserie avec bordures et frises assorties pour salons, salles à manger, chambres à lits, fumoirs, passages, etc., aussi papiers sanitaires pouvant être lavés sans qu'il soit nécessaire de les vernir. Les dessins et les genres sont très variés et peuvent satisfaire tous les goûts comme toutes les bourses.

COUPONS

VENDUS AUX PRIX SUIVANTS

5 cents le rouleau pour du papier de 20 à 25 cents.
10 cents le rouleau pour du papier de 50 cents.
15 cents le rouleau pour du papier de 75 cents.

EN VENTE CHEZ

FABRE & GRAVEL

1619 rue Notre-Dame,

Téléphone Bell No 1845.

THE 'TREE OF LIFE'
of British India

Positively a powerful Constitutional Specific for CONSUMPTION BRONCHITIS Asthma, Catarrh, Lung Troubles.

In 1887, Mrs. Martha Bennett discovered the process of extracting from the roots and bark of the "Tree of Life" of British India an elixir of marvelled vitalizing power in curing Consumption and Lung troubles. Many sufferers given up by physicians thirty years ago who had resorted to this elixir are now living. It gives pure rich blood, restores wasted tissues and is believed to be the only preparation ever known for Consumption (except last stages), Bronchitis, Asthma, Catarrh and all Lung troubles, as also Dyspepsia, Constipation, Liver Complaints and Female Weakness. Full particulars free. Address, Mrs. Martha Bennett, Toronto, Canada. "He who will not when he may, he may not when he will."

QUARTIER CENTRE

M. H. LAPORTE

vient d'ouvrir ses comités au

No 19 Rue St-Jacques

ET

91 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER

ou des informations pourront être obtenues.

Tous les amis de Mr Laporte sont cordialement invités à se réunir au Comité Central, No 19 Rue St-Jacques, tous les jours à 4½ hrs p.m.

Comités ouverts de 9 a.m. à 10 hrs p m.

Nouvelle Manière de Poser sie dentiers sans Palais

DENTS POSEES SANS PALAIS

S. A. SIRONNEAU, L. D. S.

No 7 rue St-Laurent, Montréal

Extrait les dents sans douleur par l'Electricité et fait les dentiers d'après les procédés les plus nouveaux. Dents posées sans palais et couronnes de dents en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. 54-1 an

CHEMINS DE FER

(Service du Dimanche omis.)

(A PARTIR DU 17 NOVEMBRE 1895.)

Départs et Arrivées des Trains

Les trains quitteront la gare Bonaventure aux heures suivantes :

Pour l'Ouest—Chicago, Détroit, Toronto, 9.10 a.m., 7.50 p.m. Brockville (mixte), 1.30 p.m. Cornwall, 5.00 p.m.
Ottawa, Hawkesbury Malone, Aupmier via Canada Atlantic, 9.45 a.m., 4.15 p.m.
Pour l'Est—Portland, Boston, Québec, Saint-Jean et Halifax, 7.30 a.m. Portland, Québec, Petit Métis, 7.30 a.m., 10.10 p.m. Island Pond, Arthabaska, Richmond et Québec, 4.00 p.m. Saint-Hyacinthe, 5.18 p.m. Valleyfield, Massena Springs et Rouseter, 7.00 a.m.
New-York par D. & H. R. R. via Rouse's Point, 9.10 a.m., 6.20 p.m.
New-York par C. V. R., via Troy, and Boston, via Fitchburg, 9.00 a.m., 6.10 p.m. New York via Springfield et Boston, via Lowell, 8.00 a.m., 8.20 p.m.
Chambly et Waterloo, 4.40 p.m.
Hemmingford, Howick, Ormstown, Huntingdon Fort Covington, Valleyfield et Beauharnois, 4.40 p.m. Express pour Hemmingford, Huntingdon et Massena Springs, 7.00 a.m.
Le train de 9.00 a.m. pour Granby et Waterloo se raccorde via St. Jean seulement.

Service des trains suburbains

Pour Lachine, 5.20, 6.30, 9.00 9.10, 9.45, a.m., 1.30, (1.55 samedi seulement), 3.35, 5.05, 5.15, 6.20, 9.00, 11.25. Un train de 8.00 a.m. (12.05, 5.30 p.m. pour gare de Lachine.
Pour Sainte-Anne et Vaudreuil, 9.10, p.m. (samedi seulement), 1.30, 4.15, 5.00, 6.15, 7.35, 9.00, 11.25.
Pour Dorval, 9.00 a.m., 10.15, 1.35, 3.20 p.m., 4.40 (samedi seulement), 5.30, 5.50, 6.15, 7.35, 9.00 11.25 p.m.
Pour Lengueuil, 6.45, 8.10 a.m., 12.10 p.m., (3.00 samedi seulement), 5.05, 6.35, 11.20 p.m.
Pour Saint-Laurent, 7.40 a.m., 12.00 midi, 5.25 p.m.
Pour Côte Saint-Paul, 6.00 a.m., 6.55, 12.15 9.00 p.m. 5.15, 6.21.
Pour Saint-Lambert, 6.45, 8.15, 7.50, 7.00, 9.00, a.m. 10.00 a.m., 12.10 midi (1.25, 2.30 samedi seulement),

Avis de l'Administration

LA MINERVE est en vente aux dépôts de journaux tous les matins, ainsi que sur tous les trains de chemin de fer.

Dernières nouvelles d'Europe, d'Amérique et du Canada, revue commerciale corrigée avec soin ; nouvelles de la ville de la dernière heure ; comptes rendus des séances du conseil municipal de la cité ; et des conseils municipaux de St-Henri, de Ste-Cunégonde, de St-Louis du Mile-End et de Maisonneuve ;—rapports des fêtes et des réunions publiques.

Nouvelles religieuses, littéraires ; questions sociales et ouvrières.

Feuilleton de grand intérêt.

Demandez la MINERVE.

N.B.—Les abonnés servis à domicile et qui reçoivent leur journal après huit heures du matin sont priés d'en donner avis au plus tôt.

MONTREAL, 28 JANVIER 1896

PENSÉE DU JOUR

La réalité est le travail quotidien, l'obscurité, le service humble et dévoué ; tout le reste n'a point de puissance devant Dieu, et par conséquent point de gloire.

[Lettre de LACORDAIRE publiée par la *Semaine religieuse* de Lyon].

AU JOUR LE JOUR

D'après le rapport de gens dignes de foi, M. le curé du Sacré-Cœur n'a pas "défendu", mais simplement conseillé à ses ouailles de ne point lire la brochure intitulée : "Le grand coup".

Une pareille défense, du haut de la chaire, eut, d'ailleurs, soulevé l'ire de ces braves radicaux-rouges, genre la "Patrie".

Encore une fausseté de cette triste gazette, à signaler en passant.

L'organe compromettant, répudié par M. Laurier, en reconnaît la "Patrie", enrage de voir combien les cartes se mêlent, dans le clan rouge, en face du danger imminent d'une loi remédiatrice.

"Pour quelle loi remédiatrice, demande-t-elle hypocritement, veut-on que les libéraux combattent ?"

Mais tout simplement, braves gens, à l'instar de tous les catholiques et les patriotes sincères, en faveur de la loi que soumettra le gouvernement conservateur, "acceptable pour l'autorité ecclésiastique" et agréée par les intéressés manitobains.

Si les porte-plumes de la "Patrie" étaient plus forts en histoire, ils sauraient qu'en 1872 le diocèse de Chicoutimi n'existait point et que, par conséquent, l'évêque de ce diocèse n'a pu publier de mandement cette année-là.

C'est Mgr l'évêque de Rimouski qui écrivait les paroles que la "Patrie" répète et qui ne s'appliquent pas du tout au cas des écoles manitobaines.

Les écoles du Nouveau-Brunswick n'étaient point garanties par la Constitution : celles de Manitoba le sont.

L'épiscopat n'avait point alors tracé à l'unanimité, une ligne de conduite à suivre pour la minorité catholique, direction obligeant en conscience et en honneur. Cette fois-ci, ils l'ont fait.

M. Laurier, avec M. Tarte et ceux de ses rouges partisans, rejetons de la famille Papin-Doutre-Blanchet peut se croire affranchi de ce lien de discipline. Les libéraux qui conservent encore quelque souci de leurs devoirs de catholiques ne suivront pas le chef dans ces sentiers d'erreur et de révolte.

L'ELECTION DE CHARLEVOIX

Cette élection fédérale partielle s'est terminée, hier soir, par le triomphe du candidat libéral, M. Angers. Il l'emporte par environ cent quarante voix de majorité.

La majorité de feu M. Simard, élu comme candidat libéral, en 1891, avait été de plus de trois cents voix.

D'où il suit qu'un gain de plus de moitié a été réalisé en faveur de la cause conservatrice. Et cela, dans les conditions les moins favorables. M. Cimon n'ayant pu obtenir qu'à la dernière phase la qualité reconnue, et l'appui en conséquence de candidat officiel du gouvernement ; M. Cimon étant presque pauvre et M. Angers puissamment riche; M. Cimon étant livré à ses seules ressources, dans un comté à traditions rouges, quand M. Angers avait à son service toute la meute libérale du district de Québec.

Si le concours que l'honorable M. Pelletier et autres amis de la bonne cause ont vaillamment donné à M. Cimon, dans les derniers jours, était venu plus tôt ; si le candidat conservateur, soigneusement choisi parmi les plus puissants, avait été mis en lice et soutenu, dans les conditions normales, c'est par des centaines de voix que nous remportions cette division de Charlevoix.

Les élections générales nous fourniront l'occasion de démontrer cette vérité.

La restauration déjà opérée dans les sphères dirigeantes du parti conservateur et le renouveau de confiance qu'elle a produit ; l'attitude non équivoque de l'épiscopat catholique, représenté par l'évêque diocésain, Mgr de Chicoutimi, attitude qui indique nettement où est le bon droit, ont commencé hier à produire leur heureux effet.

L'élection d'hier, comparée à celles de Montréal-Centre et Jacques-Cartier, indique un mouvement en retour assez évident, qui ne manquera pas d'impressionner vivement les libéraux et de les rendre songeurs, à l'approche des élections générales.

Ils ne seront pas moins perplexes en réfléchissant que, pour échapper à la déroute, leur candidat a dû souscrire à la dernière minute, un engagement solennel d'abjurer la politique d'enquête de son chef Laurier et de soutenir la loi remédiatrice.

Si la communication officielle de Mgr Labrecque fût venue huit jours plus tôt, pour être connue, appréciée et commentée par toute la division—jusque dans l'île aux Coudres, qui a tourné bout pour bout au vent politique—M. Angers n'eût pas eu le loisir d'assurer ainsi son salut par un tour de passe-passe, une volte face subite ont les libéraux ont seuls le secret.

La presse et les démagogues rouges crient bien haut contre cette intervention éminemment opportune et nécessaire de l'Ordinaire, pour la direction des consciences catholiques.

Nous donnons ci-contre le texte de la note télégraphiée par Mgr Labrecque, vendredi dernier, aux curés de toutes les paroisses de Charlevoix, et aux deux candidats. Le lecteur impartial verra avec quelle dignité et quel tact elle a été rédigée, dans les justes limites des devoirs de la charge pastorale.

"Chicoutimi, 24 janvier 1896.

"Aurez-vous l'obligeance de lire, dimanche, à vos paroissiens, mais sans faire aucun commentaire, la communication suivante :

"Chers frères—Ce n'est pas notre désir d'intervenir dans les affaires politiques, ni de prendre fait et cause pour un parti ou pour l'autre, mais il y a une question religieuse très importante à régler, savoir, la question des écoles catholiques du Manitoba. Nous croyons que les électeurs doivent se faire un cas de conscience de ne donner leur suffrages que pour un candidat qui n'hésitera en aucune façon à voter, durant la présente session, en faveur d'une loi réparatrice, acceptable pour l'autorité ecclésiastique et agréée par les intéressés manitobains.

"Si les porte-plumes de la "Patrie" étaient plus forts en histoire, ils sauraient qu'en 1872 le diocèse de Chicoutimi n'existait point et que, par conséquent, l'évêque de ce diocèse n'a pu publier de mandement cette année-là.

"C'est Mgr l'évêque de Rimouski qui écrivait les paroles que la "Patrie" répète et qui ne s'appliquent pas du tout au cas des écoles manitobaines.

"Les écoles du Nouveau-Brunswick n'étaient point garanties par la Constitution : celles de Manitoba le sont.

"L'épiscopat n'avait point alors tracé à l'unanimité, une ligne de conduite à suivre pour la minorité catholique, direction obligeant en conscience et en honneur. Cette fois-ci, ils l'ont fait.

"M. Laurier, avec M. Tarte et ceux de ses rouges partisans, rejetons de la famille Papin-Doutre-Blanchet peut se croire affranchi de ce lien de discipline. Les libéraux qui conservent encore quelque souci de leurs devoirs de catholiques ne suivront pas le chef dans ces sentiers d'erreur et de révolte.

"Encore une fausseté de cette triste gazette, à signaler en passant.

"L'organe compromettant, répudié par M. Laurier, en reconnaît la "Patrie", enrage de voir combien les cartes se mêlent, dans le clan rouge, en face du danger imminent d'une loi remédiatrice.

"Pour quelle loi remédiatrice, demande-t-elle hypocritement, veut-on que les libéraux combattent ?"

Mais tout simplement, braves gens, à l'instar de tous les catholiques et les patriotes sincères, en faveur de la loi que soumettra le gouvernement conservateur, "acceptable pour l'autorité ecclésiastique" et agréée par les intéressés manitobains.

Si les porte-plumes de la "Patrie" étaient plus forts en histoire, ils sauraient qu'en 1872 le diocèse de Chicoutimi n'existait point et que, par conséquent, l'évêque de ce diocèse n'a pu publier de mandement cette année-là.

C'est Mgr l'évêque de Rimouski qui écrivait les paroles que la "Patrie" répète et qui ne s'appliquent pas du tout au cas des écoles manitobaines.

Les écoles du Nouveau-Brunswick n'étaient point garanties par la Constitution : celles de Manitoba le sont.

L'épiscopat n'avait point alors tracé à l'unanimité, une ligne de conduite à suivre pour la minorité catholique, direction obligeant en conscience et en honneur. Cette fois-ci, ils l'ont fait.